

Commission d'aide aux anciens combattants de l'Ontario :

100 ans d'aide aux
anciens combattants
dans le besoin
1915-2015

James A. Onusko



Remerciements

Auteur : James Onusko, Histoire et études canadiennes,
Université Trent

Chef de projet : John Stapleton, commissaire de la
Commission d'aide aux anciens combattants

Commissaires consultatifs : Colin R. Rowe, président
Homer R. Brooks
Alfred H. L. Harris
W. Earle Thomas

Adjointe des opérations : Patricia Rollox

Révisseur : Sally McBeth, Clear Language and Design

Graphiste : Pat Dumas-Hudecki, JMH Communications

*La Commission d'aide aux anciens combattants tient à souligner le
généreux soutien du gouvernement de l'Ontario.*

ISBN 978-1-4606-6877-1 (papier)

Imprimé et relié au Canada
par les imprimeurs de la Reine

Droit d'auteur © Commission d'aide aux anciens combattants, 2015

Les commissaires

Premiers commissaires, 1915

William David McPherson, C.R., président
 Ernest G. Anderson
 William Banks
 W. L. Best
 Robert J. Christie
 L'honorable George Gordon, sénateur
 John B. Laidlaw
 Kenneth W. McKay
 William F. Nickle, C.R.
 George Lynch Staunton, C.R.

Commissaires du centenaire, 2015

Feu James W. Smith, président
 Colin R. Rowe, président
 Homer R. Brooks
 Alfred H. L. Harris
 John A. Stapleton
 W. Earle Thomas

*Cette histoire est dédiée à la mémoire des commissaires
 que nous avons perdus depuis le début du nouveau
 millénaire et qui ont tous vivement soutenu la
 commémoration du 100^e anniversaire de la Commission :*

Tibor L. J. Divinec, président
 William C. Seyers, président
 James W. Smith, président
 Clifford J. Williams
 Gordon T. Ormiston
 Herman E. Young

Table des matières

Remerciements.....	ii
Les commissaires	iii
Message de la lieutenant-gouverneure	v
Message de la première ministre	vi
Message de la ministre	vii
Chronologie de la Commission d'aide aux anciens combattants et événements historiques connexes	viii
Introduction	x
Chapitre 1 : Aide aux personnes dans le besoin au XIX ^e siècle et au début du XX ^e siècle	1
Chapitre 2 : La Grande Guerre et les débuts de la Commission, 1915-1918	6
Chapitre 3 : L'entre-deux-guerres, 1919-1938	20
Chapitre 4 : La bataille continue : Seconde Guerre mondiale, 1939-1945	38
Chapitre 5 : Une ère prospère : la Commission dans l'après-guerre, 1946-1979	48
Chapitre 6 : État des lieux : la Commission d'aujourd'hui, 1980-2015	61
Références photographiques	70



THE LIEUTENANT GOVERNOR OF ONTARIO
LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE DE L'ONTARIO

Novembre 2015

La société ontarienne a considérablement changé au cours des cent dernières années. Nous sommes passés d'une culture en grande partie agraire à une population principalement urbaine, où l'économie du savoir et les percées technologiques sont hautement valorisées. Alors qu'auparavant notre province était majoritairement peuplée de personnes blanches d'origine anglo-saxonne, elle affiche désormais un caractère multiculturel diversifié. L'Ontario s'est transformé pour devenir le véritable reflet du monde dans le meilleur sens du terme. Nous sommes une terre accueillante où la population vit en paix.

C'est pourquoi nous ne devrions jamais tenir pour acquis les fondements de notre province. Les services et les sacrifices de nos hommes et femmes militaires ont largement contribué à la relative stabilité et à la liberté dont nous jouissons aujourd'hui. La Commission d'aide aux anciens combattants de l'Ontario a été mise sur pied dans le but d'aider les vétérans de la Première Guerre mondiale à réintégrer la vie civile. Depuis des dizaines d'années, la Commission a déployé parallèlement des efforts semblables à ceux des gouvernements pour l'établissement de politiques et de programmes. Aujourd'hui, sous les auspices du ministère des Services sociaux et communautaires, elle continue de servir les vétérans, ainsi que leurs familles, qui ont participé à la guerre mondiale et à la guerre de Corée.

En 2015, il existe d'autres programmes d'aide aux vétérans et de nouveaux organismes sans but lucratif qui veillent aux besoins des militaires. Notre monde interconnecté et notre capacité de communiquer instantanément ont permis aux groupes concernés de les soutenir et de collecter des fonds en leur nom. Toutefois, rien ne peut remplacer la valeur historique et sociale de la Commission d'aide aux anciens combattants. Notre pays et notre province ont une dette de gratitude envers les citoyens et les bénévoles qui se sont occupés de la santé et du bien-être de ceux et celles qui ont combattu pour nous pendant les premières années du Canada. L'histoire racontée dans les pages suivantes documente bien les luttes et les accomplissements de cette société à la fois bienveillante et remarquable.

En tant que 29^e lieutenante-gouverneure de l'Ontario et représentante de Sa Majesté la Reine dans notre province, je tiens à transmettre mes plus chaleureuses félicitations et à exprimer toute mon admiration à la Commission d'aide aux anciens combattants de l'Ontario en ce 100^e anniversaire.

A handwritten signature in blue ink that reads "E. Dowdeswell".

Elizabeth Dowdeswell



Premier of Ontario - Première ministre de l'Ontario

Novembre 2015

MESSAGE PERSONNEL DE LA PREMIÈRE MINISTRE

Au nom du gouvernement de l'Ontario, je suis ravie d'adresser mes vœux les plus chaleureux à la Commission d'aide aux anciens combattants de l'Ontario qui célèbre cette année son 100^e anniversaire.

La Commission d'aide aux anciens combattants a été créée pendant les heures sombres de la Première Guerre mondiale, tandis que le monde payait l'un des plus lourds tributs en vies humaines de l'histoire. Alors que les soldats blessés revenaient en Ontario, la province a créé la Commission pour soutenir les anciens combattants et les réintégrer dans la société. Aujourd'hui encore, la Commission continue de venir en aide aux vétérans et à leurs familles.

La démocratie est un privilège et la liberté, une bénédiction : nous ne pouvons pas les tenir pour acquises. Les efforts et les sacrifices des femmes et des hommes courageux qui servent dans les forces armées ont contribué et contribuent à assurer et à préserver la paix et la démocratie, au pays comme à l'étranger.

À l'occasion de cet important anniversaire, je tiens à féliciter la Commission d'aide aux anciens combattants pour le travail inestimable qu'elle a accompli afin de promouvoir le bien-être des anciens combattants et de leurs proches pendant un siècle. Je la remercie du dévouement dont elle a fait preuve pour aider les personnes qui risquent leur vie pour défendre la liberté. Je souhaite également remercier les anciens combattants de nous avoir permis de vivre, de travailler et d'élever nos familles dans une province prospère et pacifique.

Je vous prie d'accepter l'expression de ma plus profonde gratitude ainsi que mes meilleurs vœux de succès.

La première ministre,

A handwritten signature in black ink, reading 'Kathleen Wynne'.

Message de la ministre

Ce livre rend hommage au travail des hommes et des femmes qui ont occupé la fonction de commissaire et retrace les succès et les réalisations de la Commission depuis des décennies. La création de la Commission constitue une étape importante dans la riche histoire des services rendus aux anciens combattants et à leurs familles.

La Commission d'aide aux anciens combattants a été créée en vertu d'un décret promulgué par l'Assemblée législative de l'Ontario le 10 novembre 1915.

À sa création, l'objectif de la Commission était d'aider les soldats (et leurs familles) de la Première Guerre mondiale à faire face aux problèmes auxquels ils étaient confrontés lors de leur retour à la vie civile, tels la recherche d'un travail et d'un logement. Au cours des 100 dernières années, la Commission a su relever les défis de plus en plus difficiles rencontrés par les anciens combattants et leurs familles. Elle a ainsi mis sur pied de nouveaux programmes et soutiens pour mieux satisfaire les besoins des hommes et des femmes qui ont défendu notre pays. Aujourd'hui, la Commission continue d'apporter une aide financière et un soutien aux anciens combattants dans le besoin.

J'adresse mes félicitations aux membres de la Commission d'aide aux anciens combattants qui ont travaillé sans relâche à ce projet. Cet ouvrage est un hommage aux réalisations des hommes et des femmes bénévoles qui ont cerné un besoin et qui ont su relever les défis associés. Je souhaite beaucoup de succès à la Commission dans la poursuite de son précieux travail au service des anciens combattants.

D^{re} Helena Jaczek,
Ministre des Services sociaux et communautaires

Chronologie de la Commission et événements

- 1914 :** Le Canada s'engage dans la Première Guerre mondiale.
- 1915 :** La Commission d'aide aux anciens combattants est créée en vertu d'un décret le 10 novembre et siège dans les édifices du Parlement à Queen's Park, à Toronto.
- 1915 :** W. D. McPherson, C.R., député provincial de Kingston, est nommé premier président de la Commission d'aide aux anciens combattants.
- 1915 :** La première loi de politique sociale du Canada, la *Workers Compensation Act* de l'Ontario, est proclamée.
- 1916 :** La Commission d'aide aux anciens combattants reçoit la sanction royale le 27 avril.
- 1917 :** La Commission déplace son siège, jusqu'alors situé dans les édifices du Parlement, pour s'installer dans la résidence de l'ancien lieutenant-gouverneur de l'Ontario au 138 Avenue Road.
- 1917 :** La Great War Veterans Association voit le jour à Winnipeg et des sections sont constituées partout au Canada pour aider les anciens combattants canadiens à obtenir une pension et leur fournir un soutien administratif.
- 1918 :** Une loi fédérale crée le ministère du Rétablissement civil des soldats.
- 1918 :** La Première Guerre mondiale se termine le jour de l'Armistice, le 11 novembre.
- 1919 :** La Conférence de paix de Paris, qui débute en janvier, aboutit à la signature du Traité de Versailles et à la création de la Société des Nations.
- 1920 :** La Commission d'aide aux anciens combattants se voit conférer tous les pouvoirs d'une société d'aide à l'enfance et obtient la tutelle de centaines d'enfants ontariens.
- 1925 :** La Great War Veterans Association fusionne avec plusieurs petites associations pour former la Canadian Legion.
- 1930 :** Le gouvernement fédéral établit le Bureau des vétérans.
- 1930 :** La Commission d'aide aux anciens combattants devient partie intégrante du nouveau ministère de l'Aide sociale en Ontario.
- 1930 :** Le Service d'assistance aux anciens combattants est créé en Ontario pour aider les anciens combattants sans emploi.
- 1931 :** Le Fonds de cantine de l'Ontario est établi sous l'égide du ministère de l'Aide sociale.

d'aide aux anciens combattants historiques connexes

- 1934** : La Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada est établie.
- 1934** : La résidence Bon Air est fermée de façon permanente après l'élection du premier ministre Mitchell Hepburn.
- 1939** : La Seconde Guerre mondiale débute avec l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie en septembre.
- 1942** : La Caisse de bienfaisance de la Marine royale canadienne est établie en novembre.
- 1943** : Le rapport Marsh examine la pauvreté et l'insécurité économique et propose un plan pour reconstruire l'économie canadienne d'après-guerre.
- 1944** : Le gouvernement fédéral crée le ministère des Affaires des anciens combattants en mars.
- 1945** : La Seconde Guerre mondiale se termine par la victoire en Europe en mai et la reddition sans condition du Japon en septembre.
- 1950** : Le Fonds de cantine de l'Ontario fusionne avec la Commission d'aide aux anciens combattants en mai. En juin, la guerre de Corée éclate lorsque la Corée du Nord traverse le 38^e parallèle pour envahir la Corée du Sud.
- 1953** : Après plus de trois ans de combat, la guerre de Corée arrive à son terme.
- 1960** : Le mandat et l'autorité législative de la Commission sont renforcés en vertu de la *Soldiers' Aid Commission Act*, L.R.O., ch. 377.
- 1970** : La *Soldiers' Aid Commission Amendment Act* réorganise le mandat de la Commission.
- 1975** : Le rapport Henderson appelle à la dissolution de la Commission. Les membres de la Commission plaident avec succès en faveur de son maintien.
- 1995** : Une loi fédérale intègre le Bureau de services juridiques des pensions au sein d'Anciens Combattants Canada et crée un nouvel organisme, le Tribunal des anciens combattants (révision et appel).
- 1997** : Le groupe d'étude Wood sur les organismes, conseils et commissions recommande de maintenir la Commission d'aide aux anciens combattants, mais de réexaminer son maintien dans cinq ans.
- 2006** : Le mandat de la Commission est élargi pour inclure les anciens combattants ayant servi exclusivement sur le territoire canadien.
- 2015** : La Commission d'aide aux anciens combattants célèbre un siècle de service aux anciens combattants de l'Ontario.

Introduction

La mission élémentaire, et pourtant vitale, menée à bien ces cent dernières années par la Commission d'aide aux anciens combattants de l'Ontario se résume en une phrase :

« Elle s'est accrochée à moi et s'est mise à pleurer. Cela m'a émue au plus haut point, parce que... nous avons eu l'occasion de jouer un rôle merveilleux dans ces tristes circonstances. Elle a pu accomplir son devoir pour un ancien combattant qui a servi le Canada. »

« La Commission d'aide aux anciens combattants de l'Ontario fournit, dans des cas exceptionnels, une aide financière d'urgence aux anciens combattants admissibles qui ont servi pendant la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée, lorsque toutes les autres ressources ont été épuisées. »

Toutefois, ces mots n'évoquent aucunement la différence que cette Commission a pu faire dans la vie de milliers d'Ontariennes et d'Ontariens, et dans celle de leurs familles. Nous vous livrons ici un simple témoignage à ce propos : celui de Patricia Rollox, adjointe des opérations de la Commission, concernant le décès en 2010 d'un ancien combattant de Winnipeg dont l'ex-épouse vit alors à Toronto.

« Au moment de son décès, dont nous ne connaissons pas la cause, il semble que cet ancien combattant n'avait aucune pièce d'identité sur lui. Ils ont malgré tout réussi à retrouver la trace de sa femme ici, en Ontario, et lui ont demandé de venir identifier le corps, mais elle occupait un logement à loyer indexé sur le revenu et n'avait pas les moyens de se rendre à Winnipeg. Elle a alors pris contact avec une conseillère du bureau d'Anciens Combattants Canada à Scarborough, un vendredi après-midi vers 15 h 45.

« J'ai reçu un message de la conseillère me disant : "Je sais

que la journée touche à sa fin, mais nous avons une veuve qui doit aller le plus vite possible identifier le corps de cet ancien combattant”. Je savais que nous ne pouvions pas laisser les choses en plan à ce moment-là... »

« Si nous recevons une demande urgente, elle doit faire l’objet d’un examen par deux commissaires. Ils ont approuvé les fonds nécessaires et il était 20 h quand je suis retournée au bureau... Le service de sécurité ne voulait pas me laisser entrer, car le bureau était fermé à cette heure-ci. Mais il fallait absolument que je fasse parvenir le chèque à cette veuve... Ils ont appelé le président et il a donné son feu vert, affirmant être au courant que je devais revenir au bureau... »

« À la première heure, le samedi matin, j’ai frappé à sa porte et je lui ai remis ce chèque. Elle était complètement effondrée. Elle s’est accrochée à moi et s’est mise à pleurer. Cela m’a émue au plus haut point, parce que... nous avons eu l’occasion de jouer un rôle merveilleux dans ces tristes circonstances. Elle a pu accomplir son devoir pour un ancien combattant qui a servi le Canada. »

Peu d’ouvrages ont été publiés sur la Commission d’aide aux anciens combattants. Si son rôle s’avère quelque peu limité pour ce qui est de résoudre certaines difficultés financières, la Commission a néanmoins fait une différence majeure pour des milliers d’anciens combattants et leurs familles au cours du siècle dernier. Œuvrant dans la plus grande discrétion, elle a imposé peu de dépenses à la population ontarienne. Nos recherches ont d’ailleurs mis en évidence la remarquable efficacité de la Commission au fil des années.

Si cet ouvrage a pour objet l’histoire de la Commission, il

s'inscrit dans le contexte plus large de l'histoire politique et socioéconomique du Canada et de l'Ontario. Nombre des idées qui influent sur la vie des Ontariennes et des Ontariens au cours du siècle dernier se fondent sur des philosophies et des pratiques bien plus anciennes. Forgées à la fois par la classe ouvrière et les propriétaires des moyens de production, ces idées sont mises en pratique par tous les échelons gouvernementaux, par les organismes de bienfaisance et par d'autres parties prenantes. La mosaïque de politiques sociales ainsi créée délaisse toutefois en grande partie les citoyennes et les citoyens les plus nécessiteux de la province, dont la proportion restera importante ces 100 dernières années. Ces lacunes en matière de politique sociale représentent encore un enjeu crucial en 2015 et dans un avenir proche.

Malgré les défis à relever, la Commission continue de remplir son mandat et de soutenir les anciens combattants de l'Ontario et leurs familles en des temps difficiles. De bien des façons, ces besoins restent aussi criants qu'il y a 100 ans.

Cet ouvrage s'articule autour des grandes questions suivantes :

- ➔ Quelles sont les conditions de vie en Ontario au moment de la création de la Commission d'aide aux anciens combattants, en 1915? Pourquoi cette Commission est-elle fondée?
- ➔ Quelle importance la Commission revêt-elle pour les anciens combattants de l'Ontario et leurs familles tout au long du siècle dernier?
- ➔ Comment le rôle de la Commission a-t-il évolué au fil du temps? Quelles sont ses interactions avec les autres associations d'anciens combattants?
- ➔ Comment la Commission envisage-t-elle son rôle à l'avenir?

Au cours de nos recherches, nous avons consulté des journaux, des revues et des rapports du gouvernement archivés dans les bureaux actuels de la Commission au

sein du ministère des Services sociaux et communautaires, ainsi que les Archives publiques de l'Ontario qui abritent la majorité des documents d'archives de la Commission. Les livres, monographies et articles de journaux s'intéressant à la politique sociale, à l'économie et à l'histoire militaire du siècle dernier figurent parmi nos sources secondaires. Pour finir, le plus important : les entrevues privées ont permis d'éclairer le rôle vital joué par la Commission ces trente dernières années.

Cet ouvrage se divise en six chapitres organisés par ordre chronologique. Le chapitre 1 retrace l'histoire de la politique sociale ontarienne à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, et se penche sur les origines de la Commission dont la création remonte à 1915. Le chapitre 2 est consacré à la Première Guerre mondiale et à ses répercussions sur les anciens combattants et leurs familles après le retour des soldats à la vie civile. Le chapitre 3 s'intéresse à la période de l'entre-deux-guerres, allant de 1919 à 1938. Ces deux décennies, marquées par la Crise de 1929, s'inscrivent parmi les années les plus tumultueuses et les plus difficiles de l'histoire pour l'ensemble de la population ontarienne, et pour les anciens combattants en particulier.

Le chapitre 4 évoque la Seconde Guerre mondiale et le sort des Ontariens qui sont encore une fois nombreux à servir dans les Forces armées canadiennes. Dans le même temps, l'État providence prend forme sous l'effet des pressions intenses largement exercées par la classe ouvrière et les anciens combattants. Le chapitre 5 explore la période de l'après-guerre, notamment ponctuée par la guerre de Corée. Malgré la croissance de l'État providence, la Commission d'aide aux anciens combattants conserve un rôle important auprès des anciens combattants de l'Ontario et de leurs familles.

Le chapitre 6 aborde la période la plus récente, allant de 1980 à 2015. Malgré les défis à relever, la Commission continue de remplir son mandat et de soutenir les anciens combattants de l'Ontario et leurs familles en des temps difficiles. De bien des façons, ces besoins restent aussi criants qu'il y a 100 ans.

Une période difficile,
Prices Lane, Toronto,
1914



Chapitre 1

Aide aux personnes dans le besoin au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle

Au moment où la Commission d'aide aux anciens combattants est fondée, le contexte économique et les conditions de travail évoluent rapidement en Ontario, à un rythme que les politiques et les programmes sociaux ne parviennent pas à suivre.

Pendant la majeure partie du XIX^e siècle, la population ontarienne vit principalement des richesses de la terre. Lorsqu'elle s'avère nécessaire, l'aide publique est fournie de manière informelle à l'échelon communautaire. La rémunération des soldats prend la forme de concessions terriennes. Après la guerre de 1812, la Couronne rétribue des milliers d'anciens combattants britanniques par l'octroi de parcelles de 100 acres. Cette pratique prend fin avec la guerre des Boers, qui fait rage de 1899 à 1902. Le gouvernement du nouveau Dominion du Canada se désintéresse complètement du sort des volontaires qui reviennent d'Afrique du Sud, même en cas d'invalidité.

Traditionnellement, aux yeux de la population ontarienne, la prise en charge des malades, des personnes âgées et des personnes handicapées constitue à la fois une responsabilité familiale et une préoccupation légitime de la collectivité tout entière. Les soutiens offerts sont informels. Pendant

Traditionnellement, aux yeux de la population ontarienne, la prise en charge des malades, des personnes âgées et des personnes handicapées constitue à la fois une responsabilité familiale et une préoccupation légitime de la collectivité tout entière. Les soutiens offerts sont informels.

cette période, les Ontariennes et les Ontariens dans le besoin reçoivent des « secours à domicile » à l'échelon local, dont l'origine remonte aux lois sur les pauvres promulguées en Angleterre sous le régime élisabéthain, au début du XVII^e siècle. Ces secours sont alors fournis en espèces ou en nature (nourriture, combustible, petits articles ménagers, habillement) que les voisins apportent au domicile du bénéficiaire. Dans certains cas, il arrive que les conseils municipaux ou cantonaux fournissent ces articles de façon officielle aux nécessiteux, mais les amis et les voisins, ainsi que les institutions religieuses, sont les principaux donateurs.

À l'époque de la Confédération, quatre personnes sur cinq en Ontario vivent dans des fermes, mais les dernières décennies du XIX^e siècle s'accompagnent d'une hausse de l'immigration et d'une croissance rapide de la population. Avec l'accélération de l'industrialisation, la population déserte peu à peu les campagnes. En 1914, la moitié des Ontariennes et des Ontariens habitent en ville. La plupart de ces personnes sont des manœuvres salariés.

Enfants pauvres,
Toronto, 1913



Le niveau d'alphabétisation s'améliorant, on voit fleurir les journaux personnels, les périodiques et les revues qui documentent la vie de la classe ouvrière. Ces ressources nous permettent de savoir à quel point la vie était dure dans bien des cas.

La migration vers les villes et le contexte difficile lié à l'avènement du capitalisme industriel mettent à rude épreuve les systèmes locaux de secours communautaire. Le gouvernement provincial commence à instaurer des politiques plus institutionnelles. Par exemple, les asiles des pauvres séparent les personnes sans emploi et aptes à travailler du reste de la collectivité.

De plus en plus de riches reprochent aux pauvres de les avoir mis dans cette situation délicate. Ainsi, les prisons viennent souvent jouer le même rôle que les asiles des pauvres. En 1890, la Commission ontarienne des prisons mène l'enquête sur les asiles des pauvres locaux, les écoles industrielles, les prisons et les établissements pénitentiaires. Le *Globe* rapporte : « M. John White, gardien de prison pendant 20 ans dans les Comtés unis de Leeds et Grenville, a déclaré qu'il était impossible de classer les prisonniers dans sa prison. Il voulait privilégier la fonction d'asile des pauvres, mais ils [les administrateurs de la prison] ont refusé. (Le shérif Smart a déclaré par la suite que la prison était largement utilisée comme asile des pauvres.) »

Le Corps expéditionnaire canadien et le Fonds patriotique canadien

Lorsque la Grande-Bretagne entre en guerre à l'été 1914, le Canada rejoint automatiquement le conflit en sa qualité de membre de l'Empire britannique. Les forces armées ayant le champ libre, la première tâche consiste à rassembler et à mobiliser un nombre massif de volontaires à envoyer au front. Le Corps expéditionnaire canadien sera majoritairement constitué d'hommes issus de la classe ouvrière, ce qui aura de graves conséquences pour les familles restées au pays.

À cette époque, l'aide aux familles des soldats n'est pas considérée comme une responsabilité de l'État, mais le 18 août 1914, à peine deux semaines après la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne à l'Allemagne, le Fonds patriotique canadien est

Soldats quittant la gare ferroviaire du Grand Trunk, Première Guerre mondiale, Hamilton (Ontario)



Au début de la guerre, tout le monde est d'avis que cette mobilisation militaire sera de courte durée et engagera peu de troupes. À peine quelques mois plus tard, la population canadienne réalise peu à peu que cette guerre aura des effets dévastateurs dépassant largement ce qu'elle a pu vivre jusque-là.

inauguré en grande pompe à Ottawa. Cette initiative privée, menée à l'échelle nationale par l'homme d'affaires millionnaire Herbert Ames, vise à soutenir les personnes à la charge des hommes servant dans le Corps expéditionnaire canadien.

Ce fonds ouvre des bureaux dans tout le Canada et son capital est utilisé dans les régions les plus pauvres, où les besoins sont les plus pressants. Il octroie des indemnités aux épouses des soldats, se charge des questions de travail et de logement, et prodigue des conseils aux mères et aux familles. Les femmes font alors l'objet d'un examen moral sévère, au terme duquel les enquêteurs peuvent exclure les personnes jugées « non méritantes », sans possibilité d'appel.

Par la nature paternaliste et charitable de ses activités, le Fonds patriotique canadien reste dans le droit fil des traditions instaurées en Ontario au cours des siècles passés. Néanmoins, il s'avère un précurseur des programmes sociaux financés par les deniers publics, comme l'indemnisation des travailleurs et les allocations familiales. Ces programmes plus exhaustifs verront le jour en Ontario sous l'effet des intenses revendications des femmes, des anciens combattants et de la classe ouvrière en général.

La Commission des hôpitaux militaires

Au début de la guerre, tout le monde est d'avis que cette mobilisation militaire sera de courte durée et engagera peu de troupes. À peine quelques mois plus tard, la population canadienne réalise peu à peu que cette guerre aura des effets dévastateurs dépassant largement ce qu'elle a pu vivre jusque-là.

La Commission des hôpitaux militaires est créée en juin 1915. Cet organisme national est dirigé par le leader du Parti

conservateur au Sénat, sir James Lougheed, riche avocat né à Brampton et exerçant à Calgary. La Commission œuvre à la rééducation physique des combattants blessés. À cette époque, la santé mentale des soldats de retour du front ne fait pas partie des préoccupations. La reprise du service militaire ou le retour à la vie civile et au travail est l'objectif prioritaire. Lorsqu'ils ne sont plus aptes à servir le pays ou à occuper leur emploi précédent, la Commission leur offre une formation professionnelle afin qu'ils redeviennent des membres de la collectivité autonomes et productifs.

De l'avis général, la productivité et le travail acharné doivent permettre aux anciens combattants de retrouver une vie normale. Personne ne prévoira l'ampleur des événements à venir, ni sur les champs de bataille ni au sein des légions d'hommes blessés qui reviendront de la guerre la plus dévastatrice de l'histoire de l'Ontario.

LECTURES SUPPLÉMENTAIRES

Bothwell, Robert. *Une histoire du Canada*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2009.

Conrad, Margaret. *A Concise History of Canada*. Toronto : Cambridge UP, 2012.

Conrad, Margaret et Finkel, Alvin. *History of the Canadian Peoples: 1867 to the Present*, vol. 2 (5^e édition). Toronto : Pearson Education, 2008.

Finkel, Alvin. *Social Policy and Practice in Canada: A History*. Waterloo : Wilfrid Laurier, 2006.

Montigny, Edgar-André et Chambers, Lori. *Ontario Since Confederation: A Reader*. Toronto : University of Toronto Press, 2000.

Morton, Desmond. *Fight or Pay: Soldiers' Families in the Great War*. Vancouver : UBC Press, 2004.

Morton, Desmond et Wright, Glenn. *Winning the Second Battle: Canadian Veterans and the Return to Civilian Life, 1915-1930*. Toronto : University of Toronto Press, 1987.

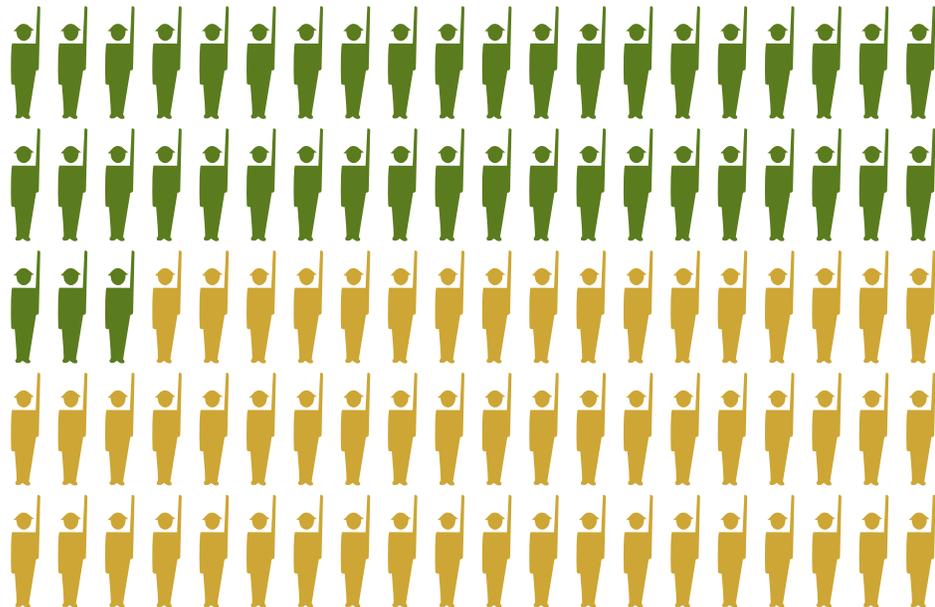
Chapitre 2

La Grande Guerre et les débuts de la Commission, 1915-1918

Les champs de bataille européens de la Première Guerre mondiale se démarquent par les taux de pertes de vie les plus élevés de l'histoire humaine connue. Aujourd'hui encore, ces chiffres nous donnent le vertige. Dans le monde, près de 10 millions de combattants sont morts, et près de trente millions sont blessés, disparus au combat ou faits prisonniers de guerre.

Sur les 538 283 soldats recrutés au Canada, plus de 230 000 sont issus de l'Ontario. Ainsi, la province, qui compte alors 31 p. 100 de la population, fournit 43 p. 100 des troupes.

43 %
des soldats
canadiens
sont issus
de l'Ontario.



Dès le début de l'année 1915, les blessés commencent à rentrer au pays. Au cours de la guerre, plus de 150 000 hommes reviendront blessés. Des milliers d'autres rentreront avec des blessures mentales et émotionnelles non diagnostiquées. Près de la moitié d'entre eux revient en Ontario, une jeune province qui ne compte alors pratiquement aucun programme social.

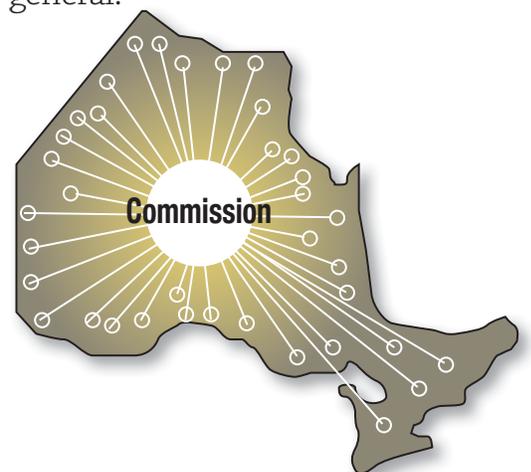
Pour faire face à ces besoins immenses, la province crée la Commission d'aide aux anciens combattants en vertu d'un décret daté du 10 novembre 1915. La Commission est initialement mise en place en tant que sous-comité de la Commission des hôpitaux militaires. Son mandat consiste à offrir une aide financière d'urgence aux hommes qui reviennent du « théâtre de la guerre », en accordant la priorité aux malades et aux blessés et, dans certains cas, aux personnes à leur charge.

Le premier siège de la Commission se situe dans les édifices du Parlement, dans le centre-ville de Toronto. Il est essentiellement conçu comme un bureau de service dont l'objectif est de répondre aux besoins des anciens combattants qui ne sont pas satisfaits par d'autres organismes. La *Soldiers' Aid Commission Act* de 1916 crée une série de conseils locaux placés sous la responsabilité du ministère du Procureur général. Leur travail consiste à examiner les demandes et à décaisser des fonds au profit des anciens combattants de l'Ontario et de leurs familles.

Au milieu de l'été 1916, outre la section centrale située à Queen's Park, la Commission compte 37 sections en activité dans la province, et d'autres allaient bientôt ouvrir leurs portes à Kingston, Brockville, Guelph, Alexandria et St. Catharines.

La Commission compte 37 sections en activité dans la province au milieu de l'été 1916.

Source : *The Globe*, 12 août 1918

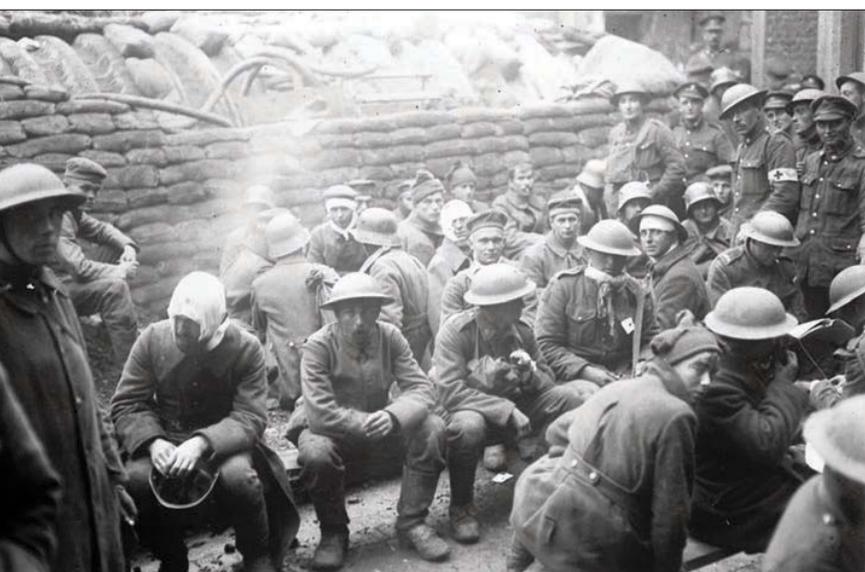


La Commission commence ses travaux

Les administrateurs et le personnel de la jeune Commission commencent leurs travaux sur les chapeaux de roue. Des soldats reviennent avec d'énormes besoins dès les premiers mois qui suivent l'éclatement de la guerre. En novembre 1915, le *Globe* indique avoir reçu un certain nombre de candidatures déposées par des hommes de retour du front à la recherche d'un emploi léger, mais régulier.

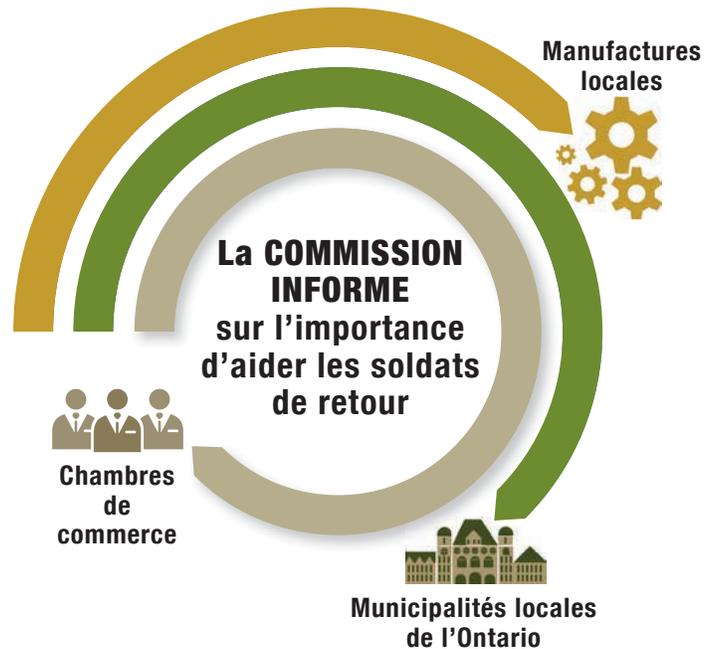
Entre le déclenchement de la guerre et le début du mois de décembre 1915, environ 400 soldats reviennent en Ontario. La Commission ouvre une « section extérieure », sous la direction du major Curran, qui embauche deux soldats de retour pour solliciter les employeurs. Comme de nombreux hommes servent au sein des forces armées, les entreprises ont souvent du mal à recruter des employés. Pour autant, de nombreux soldats de retour ne sont pas en mesure d'effectuer un travail régulier. C'est notamment le cas d'un soldat mentionné dans le *Globe* qui a perdu ses deux jambes, ou d'un ancien combattant qui a perdu un bras au combat alors qu'il cherchait une formation technique pour devenir télégraphiste. De nombreux soldats ont besoin d'une nouvelle formation. De plus, en l'absence d'un filet de sécurité sociale, il devient manifeste que certains soldats nécessiteront une aide au-delà de la recherche d'emploi.

Soldats canadiens et allemands blessés à un poste de secours. Bataille de Passchendaele, novembre 1917.



Un article du *Globe* rapporte que C. N. Cochrane, premier secrétaire de la Commission, « délivre des circulaires notamment aux manufactures, aux chambres de commerce et aux municipalités, en soulignant le bien-fondé de prendre

soin du soldat de retour et en appelant à la coopération ». Ces circulaires insistent sur la nécessité d'accueillir les soldats qui reviennent de la guerre. Les bénévoles et les employés de la Commission éprouvent certainement de la compassion, mais l'objectif réel est de recycler ces anciens combattants et de rétablir leur productivité le plus vite possible.



Les premiers débats sur le mandat

Tout au long de l'histoire de la Commission, des questions sont soulevées quant à l'étendue de son mandat et de ses activités. Les anciens combattants, les commissaires, les bureaucrates, les élus et le grand public ont des avis bien arrêtés sur ce que les organismes d'anciens combattants devraient faire pour les soldats.

L'un des premiers débats publics concernant la Commission, comme en fait état le *Globe*, est de savoir s'il faut ou non rémunérer les soldats de retour pendant qu'ils sont à la recherche d'un emploi. En 1915, le taux normal de rémunération d'un soldat est de 1,85 dollar par jour. Certains estiment que la Commission a l'obligation d'apporter une aide financière aux soldats et de les aider à trouver un emploi. D'autres sont d'avis qu'il faut aussi respecter l'indépendance des soldats de retour. En fin

Première Guerre mondiale, cinquième et septième batteries de l'Artillerie canadienne de campagne arrivant à Montréal (Québec) en vue de leur démobilisation, 1919



de compte, la Commission décide de n'établir aucun montant fixe et d'administrer l'aide au cas par cas.

La Commission s'efforce également d'employer directement, au moins de façon temporaire, les soldats de retour qui s'avèrent incapables d'exercer un travail « régulier ». Fin 1915, la Commission propose un système de « commissionnaires », dans le cadre duquel une équipe d'hommes est placée dans un bureau central. Ces hommes œuvrent comme plantons pour quiconque pourrait avoir besoin de leurs services, mais ils reçoivent un salaire « adéquat » de la Commission, dont les revenus supplémentaires sont versés au bureau. Ce système reste en place jusqu'en 1918.

Une entreprise sociale employant des adultes handicapés n'a encore jamais été mise en place en Ontario. À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les organismes de bienfaisance et les réformateurs sociaux défendent les intérêts des enfants handicapés, il existe une forme limitée d'indemnisation des travailleurs blessés, mais les adultes handicapés sont encore largement marginalisés. Les centaines, bientôt les milliers, de soldats handicapés qui rentrent au pays ne peuvent pas être laissés pour compte aussi facilement. La plupart des anciens combattants handicapés sont des hommes jeunes et par ailleurs en bonne santé.

Étendre le mandat au-delà du Corps expéditionnaire canadien

Dans un entretien accordé au *Globe* en novembre 1915, W. D. McPherson, premier président de la Commission, indique que le champ d'action de la Commission doit être élargi :

« Parmi les cas évoqués hier figurait celui d'un Canadien hospitalisé à Toronto pour une affection tuberculeuse.

Lorsque la guerre a éclaté, il est allé au vieux pays et a rejoint un régiment britannique. Depuis, il est rentré à Toronto, où sa femme et sa famille résident. Monsieur W. D. McPherson, C.R., s'est demandé si, dans un tel cas, à savoir celui d'un Canadien ayant servi dans un régiment britannique, la Commission avait le pouvoir d'intervenir, mais a déclaré qu'il pourrait aller voir le gouvernement pour demander, comme dans d'autres cas, à faire élargir le mandat de la Commission. »

Ses efforts finissent par porter leurs fruits, grâce à l'aide du commissaire W. F. Nickle, également député de Kingston.

La tuberculose est l'un des nombreux problèmes médicaux qui ne rentrent pas exactement dans la catégorie des « blessures sur les champs de bataille de la Grande Guerre ». La maladie mentale en est un autre, à l'instar des maladies vénériennes. Les groupes d'anciens combattants, comme la Commission d'aide aux anciens combattants, doivent également gérer des cas où, en raison de pratiques d'enrôlement laxistes, des soldats ont été autorisés à servir alors qu'ils auraient dû être dispensés pour des raisons de santé (Morton et Wright, 1987).

Coordonner les services face à l'accroissement des besoins

Les divers organismes qui offrent des services aux soldats de retour souhaitent éviter les doubles emplois. Lors d'une conférence tenue en mai 1916, les représentants des sections du Fonds patriotique canadien concluent que les services de défense des intérêts et de recherche d'emploi en faveur des anciens combattants ne relèvent pas du champ de compétence du Fonds et devraient rester entre les mains de la Commission d'aide aux anciens combattants.

Lors d'une conférence tenue en mai 1916, les représentants des sections du Fonds patriotique canadien concluent que les services de défense des intérêts et de recherche d'emploi en faveur des anciens combattants ne relèvent pas du champ de compétence du Fonds et devraient rester entre les mains de la Commission d'aide aux anciens combattants.

La Commission continue également de jouer un rôle actif pour combler les manques à gagner en matière de solde et de pension. Ces manques à gagner résultent de l'échec du gouvernement à allouer suffisamment d'argent pour indemniser les soldats de retour (*The Globe*, 1916).

Parmi les organismes d'anciens combattants et les organismes de bienfaisance municipaux qui naissent à cette époque, rares sont ceux qui disposent des infrastructures administratives nécessaires pour gérer le volume de cas. La Great War Veterans Association, créée en 1917, se retrouve incapable de faire face au nombre de familles d'anciens combattants en détresse financière à l'approche de l'hiver. L'Association commence alors à imposer à ses membres des frais mensuels de 25 cents au titre de l'aide d'urgence. Ces fonds sont administrés par l'Association et la Commission d'aide aux anciens combattants (*The Globe*, 1917).

Fin 1917, la Great War Veterans Association affirme être passée de 15 000 à 25 000 membres à travers le Canada. La Commission croît à un rythme similaire et déménage son siège social, jusqu'alors situé dans les édifices du Parlement, pour s'installer dans l'ancienne résidence du lieutenant-gouverneur John Hendrie, au croisement des rues St. George et College. Cette maison spacieuse est en mesure d'accueillir les inspecteurs qui réaliseront l'essentiel du travail de la Commission.

Hôpital antituberculeux
du Sanatorium royal
d'Ottawa



À la fin de cette même année, la Commission des hôpitaux militaires effectue des contrôles de tuberculose dans plus de 50 hôpitaux de convalescence et 19 sanatoriums. En outre, elle réserve des locaux et des lits dans plus de 20 hôpitaux généraux en Ontario (Morton et Wright, 1987).

Le Fonds Hammond

En 1915, une jeune mariée du nom de Kathleen Hammond perd son époux dans le naufrage du Lusitania. Elle meurt quatre ans plus tard et lègue par testament près de 50 000 dollars aux jeunes veuves de la Première Guerre mondiale en Ontario. Il s'ensuit un débat au sein du gouvernement de l'Ontario quant à la façon d'administrer cette somme, mais une loi de l'Assemblée législative de l'Ontario finira par l'octroyer à la Commission d'aide aux anciens combattants. La somme est désignée comme le Fonds Hammond.

Trouver du travail aux soldats de retour

En janvier 1916, le *Globe* passe en revue le statut de plus de 1 000 soldats revenus en Ontario :

300 ont retrouvé leur ancien poste et 137 en ont trouvé un nouveau.



284 séjournent dans la maison de convalescence de la rue College.



193 sont classés comme « introuvables ».



150 poursuivent des fonctions militaires limitées, par exemple en tant que garde.



15 sont jugés « indésirables ».



À ses débuts, la Commission a pour mission centrale de trouver une forme quelconque de travail aux soldats revenus de la guerre. Un article du *Globe* rapporte qu'au début du mois de janvier 1916, la Commission a facilité l'emploi de 150 soldats de retour. Cependant, la situation des soldats de retour devient une préoccupation telle que W. D. McPherson interpelle directement le premier ministre William Hearst.

La promotion de salaires équitables

De nombreux employeurs se montrent conciliants et généreux à l'égard des soldats qui reviennent, mais cette attitude est loin d'être universelle. Fin 1916, un groupe d'anciens combattants se plaint à la Commission que des employeurs de la région de Hamilton les maltraitent. Certains affirment qu'ils étaient payés 0,33 dollar par heure avant de s'engager et qu'on leur offre un taux de 0,20 dollar l'heure maintenant qu'ils sont revenus pour cause de blessures. La Commission parvient à rétablir l'ancien taux et doit traiter de nombreuses plaintes similaires (*The Globe*, 1916).

Des blessés canadiens sont placés dans une ambulance lors de l'avancée sur Lens, octobre 1917.

Le retour à la terre

Dans le cadre d'une initiative commune menée au printemps 1916, la Commission et le Rotary Club de Toronto mettent des terres à la disposition de 57 soldats de retour et leur

offrent gratuitement des graines, des plantes et des racines. Les hommes labourent, hersent et fertilisent la terre, récoltant des fruits et légumes pour eux-mêmes et leurs familles (*The Globe*, 1916). C'est l'une des premières tentatives menées pour permettre aux soldats de « retourner à la terre ». Nombreux sont ceux qui s'essaieront à l'agriculture au cours des années suivantes dans le cadre de divers programmes de réintégration.



Communiquer avec les familles des soldats

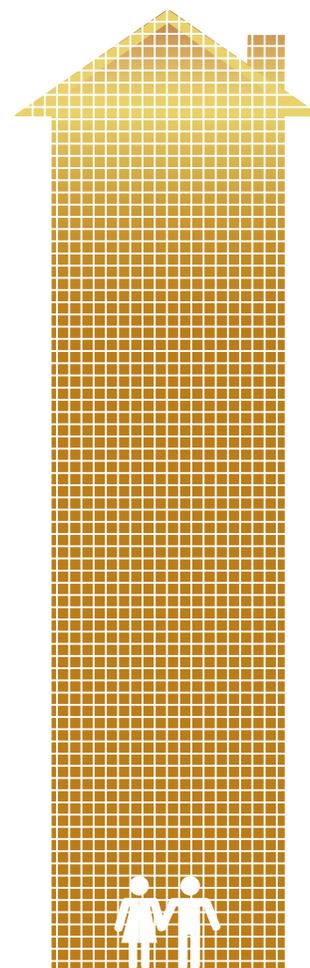
Début 1918, les journaux publient régulièrement de longues listes d'hommes convalescents revenus de la guerre. Le siège de la Commission, situé au 116, rue College, devient le principal point de liaison pour prendre des nouvelles des amis et des membres de la famille. La Commission compte plus de 130 sections dans toute la province, et les pratiques de tenue des dossiers s'améliorent au point que, dès qu'un soldat blessé est signalé dans les journaux, un membre de la Commission prend contact avec la famille pour déterminer, le cas échéant, ce dont l'épouse et les personnes à charge ont besoin. Dans les grandes villes, la Commission compte du personnel rémunéré à temps plein, tandis que dans les petites collectivités, ce sont des bénévoles qui apportent de l'aide aux anciens combattants locaux.

À l'approche de l'Armistice, il devient manifeste que les enfants des soldats sont également des victimes de la Grande Guerre. La Commission s'emploie notamment à s'occuper des orphelins de mère dont les pères continuent de servir à l'étranger. Contribuer à trouver des mesures de soutien et des solutions temporaires pour les enfants des anciens combattants devient une tâche majeure qui prendra de plus en plus d'ampleur durant l'entre-deux-guerres. Le président McPherson confirme en octobre 1918 que la Commission est parvenue à trouver des logements pour 321 enfants de Toronto. Par ailleurs, la Commission visite pas moins de 5 942 logements à Toronto entre le 31 mai et le 30 septembre (*The Globe*, 1918).

321
logements
trouvés



5 942
logements
visités à
Toronto



Évolution des perceptions : de la charité à la justice

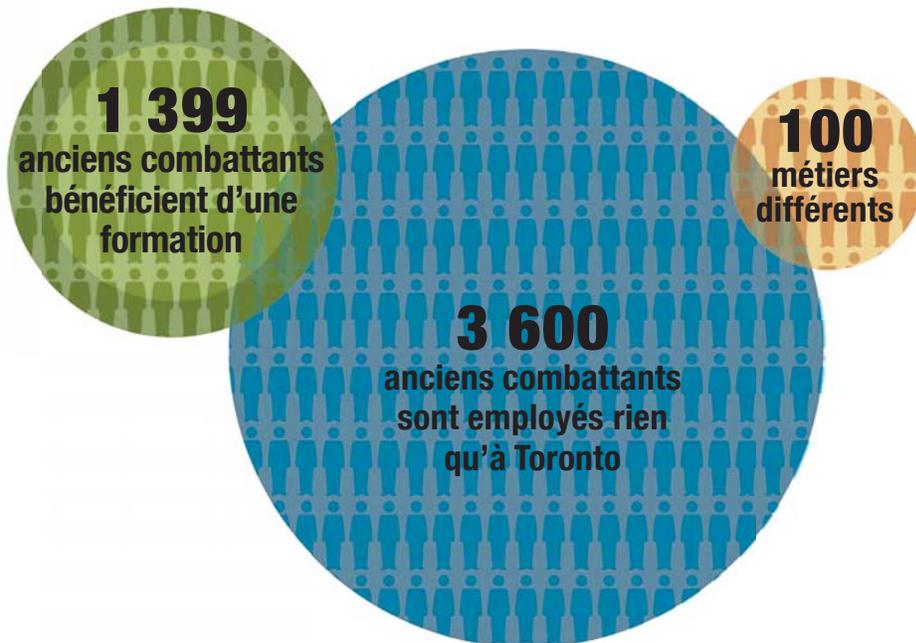
Début 1917, dans un discours très médiatisé devant l'Association des femmes diplômées des universités, Mlle Winnifred Hutchison souligne que les efforts déployés par la Commission d'aide aux anciens combattants pour s'occuper des soldats de retour et de leurs familles étaient tout aussi essentiels que l'aide et la sympathie à l'égard de ceux qui continuent de se battre à l'étranger. Mlle Hutchison signale que, dans ses 18 premiers mois d'activité, la Commission a établi des systèmes de tenue de dossiers pour les soldats de retour, aidé les hôpitaux militaires à épauler les soldats blessés et contribué à mettre en place une maison d'accompagnement destinée aux hommes de retour. Les soldats de retour reçoivent désormais une lettre de bienvenue, comprenant un formulaire dans lequel ils peuvent déclarer leur aptitude à travailler et signaler tout problème de rémunération ou d'autres préoccupations (*The Globe*, 1917).

Ce changement de perception, où les soldats de retour et leurs familles ne sont plus considérés comme des objets de charité, est encore plus manifeste à la fin de l'année 1917. Les organismes de bienfaisance et de services sociaux comme la Commission et la Great War Veterans Association se réunissent régulièrement en Ontario au cours de cette période. Leurs représentants soulignent que l'accès à des services et à des fonds constitue un droit pour les anciens combattants. En témoigne un article du *Globe* du mois de décembre intitulé « Soldiers' Aid Not Charity » (L'aide aux soldats, pas la charité) :

« Leur travail n'était pas des gestes de charité. Les initiatives menées en faveur des femmes et des personnes à la charge des soldats n'étaient que justice,

et, en l'absence des hommes, les femmes et les enfants bénéficiaient simplement de droits légitimes. »

À mesure que la fin de la Première Guerre mondiale approche, la Commission d'aide aux anciens combattants joue manifestement un rôle prépondérant dans la vie des soldats de retour. Elle compte désormais plus de 140 sections à travers la province. Plus de 1 000 hommes reçoivent une formation professionnelle en août 1918 et 399 autres anciens combattants commencent une formation similaire à la mi-octobre. Entre 75 et 80 instructeurs rémunérés sont chargés d'enseigner 100 différents métiers et professions. À la mi-août 1918, la Commission peut se targuer d'avoir aidé plus de 3 600 anciens combattants à trouver un emploi rien qu'à Toronto.



Source : *The Globe*,
12 août 1918

Connue sous le nom de « grippe espagnole », la grippe de 1918-1919 coûte la vie à des dizaines de millions de personnes dans le monde, dont 50 000 Ontariennes et Ontariens.

Source : *The Globe*,
12 août 1918

L'Armistice et la pandémie

Si les champs de bataille se désemplissent à l'automne 1918, de graves problèmes physiques, psychologiques et émotionnels perdureront chez les anciens combattants de l'Ontario. Ces problèmes auront d'importantes conséquences sur leurs familles, leurs amis et leur vie quotidienne, immédiatement et à l'avenir. Pour les soldats canadiens, la guerre est une expérience profondément troublante et amère (Read, 1978).

Tandis que chaque collectivité de la province commence à édifier un cénotaphe public – pour rappeler à jamais le lourd tribut de la Grande Guerre –, un autre massacre s'annonce. Connue sous le nom de « grippe espagnole », la grippe de 1918-1919 coûte la vie à des dizaines de millions de personnes dans le monde, dont 50 000 Ontariennes et Ontariens. Le virus est inhabituel en ce qu'il touche le plus les adultes âgés de 20 à 40 ans, dans la fleur de l'âge. Ces décès prématurés brisent encore plus de familles.

Blessés venant d'arriver au poste d'évacuation sanitaire n° 1, juillet 1916

Le travail de la Commission d'aide aux anciens combattants ne fait que commencer.



LECTURES SUPPLÉMENTAIRES

Conrad, Margaret. *A Concise History of Canada*. Toronto : Cambridge UP, 2012.

Conrad, Margaret et Finkel, Alvin. *History of the Canadian Peoples: 1867 to the Present*, vol. 2 (5^e édition). Toronto : Pearson Education, 2008.

Craig, Grace Morris. *But This Is Our War*. Toronto : University of Toronto Press, 1981.

Finkel, Alvin. *Social Policy and Practice in Canada: A History*. Waterloo : Wilfrid Laurier, 2006.

Morton, Desmond. « Noblest and Best: Retraining Canada's War Disabled, 1915-1923 », in Blake et Keshen, dir. *Social Welfare Policy in Canada*. Toronto : Copp Clark Ltd., 1995.

Morton, Desmond et Wright, Glen. *Winning the Second Battle*. Toronto : University of Toronto Press, 1987.

Raynsford, Jeannette et William. *Silent Casualties: Veterans' Families in the Aftermath of the Great War*. Madoc (Ontario) : Merribrae Press, 1986.

Read, Daphne, dir. *The Great War and Canadian Society*. Toronto : New Hogtown Press, 1978.

Struthers, James. *No Fault of Their Own: Unemployment and the Canadian Welfare State, 1914-1941*. Toronto : University of Toronto Press, 1983.

5 000 Canadiens quittant
Southampton à bord du
SS Olympic le 16 avril
1919



Chapitre 3

L'entre-deux-guerres, 1919-1938

Les années 1920 sont souvent surnommées « les Années folles », mais cette référence à une période d'effervescence joyeuse ne s'avère pas tout à fait adaptée à la réalité ontarienne. Juste après la fin de la Première Guerre mondiale, le gouvernement fédéral réduit ses dépenses et les marchés d'exportation offrant des débouchés à l'industrie manufacturière de la province se réduisent comme peau de chagrin. Les faillites se multiplient et le taux de chômage monte en flèche, entraînant une vague de migration vers les États-Unis où la reprise économique s'amorce plus rapidement (Conrad, 2012). Une récession profonde et durable sévit dans la province entre 1920 et 1924.

Cette époque se caractérise par l'avènement de changements sociaux. À la tête des fermes et des usines durant la guerre, les femmes revendiquent davantage de droits. Les mouvements politiques tiers remettent en cause la domination des deux principaux partis politiques et bravent les élites économiques

Enfants vivant dans
un quartier pauvre de
Toronto, vers 1930



qui les contrôlent (Conrad et Finkel, 2008). Entre 1919 et 1923, un gouvernement de coalition regroupant les Fermiers unis et le parti travailliste crée le premier ministère de l'Aide sociale de l'Ontario. Ils instaurent le versement d'allocations aux veuves et aux enfants, établissent un

salaires minimum pour les femmes et mettent sur pied des procédures d'adoption normalisées.

Le Parti conservateur de George Ferguson revient au pouvoir en 1923. Porté par un contexte économique en lente amélioration, il investit des fonds publics dans le réseau routier provincial en expansion et favorise ainsi le développement du Nord en reliant les villes industrielles de la région au Sud de l'Ontario.

Avec la multiplication des routes, l'industrie automobile se met à prospérer. L'Ontario abrite alors des usines lucratives détenues par Ford, Chrysler et General Motors (Conrad, 2012). Ces routes toutes neuves attirent également les touristes américains. L'urbanisation se poursuit, tandis que la radio et le cinéma parlant offrent de nouvelles sources d'information et de divertissement à la population.

L'optimisme florissant dans la deuxième moitié des années 1920 laisse place à dix années de désespoir. À mesure que la crise s'aggrave, le radicalisme s'intensifie aussi bien à gauche qu'à droite de l'éventail politique. Plus de 20 p. 100 de la population ontarienne est au chômage pendant la majeure partie de cette décennie et l'aide locale ne suffit pas à soulager les milliers de familles dans le besoin. En 1938, les dirigeants pensent enfin avoir repris en main la situation économique. À peine un an plus tard, le Canada entrera de nouveau en guerre.

Au milieu de la tourmente, la Commission d'aide aux anciens combattants fait écho aux préoccupations de son temps et réagit en défendant les droits et en répondant aux besoins des soldats ontariens de retour du front, de leurs épouses et des nombreux orphelins. Ce chapitre met en lumière les orientations adoptées par la Commission à travers cette période de l'histoire de l'Ontario.

Plus de 20 p. 100 de la population ontarienne est au chômage pendant la majeure partie de cette décennie et l'aide locale ne suffit pas à soulager les milliers de familles dans le besoin.

Les défis à relever dans les premières années de l'après-guerre

Le nombre de soldats revenant au pays à l'issue de la Grande Guerre est impressionnant. Il apparaît rapidement que tous font face à des difficultés aussi diverses que complexes, allant du chômage aux besoins de réadaptation dans plusieurs domaines, en passant par les problèmes familiaux. Durant cette période, la psychologie connaît un incroyable essor, et la démarche de réadaptation (sociale, physique, émotionnelle et psychologique) vise à rendre aux anciens combattants leur statut de citoyens productifs et respectueux des lois.

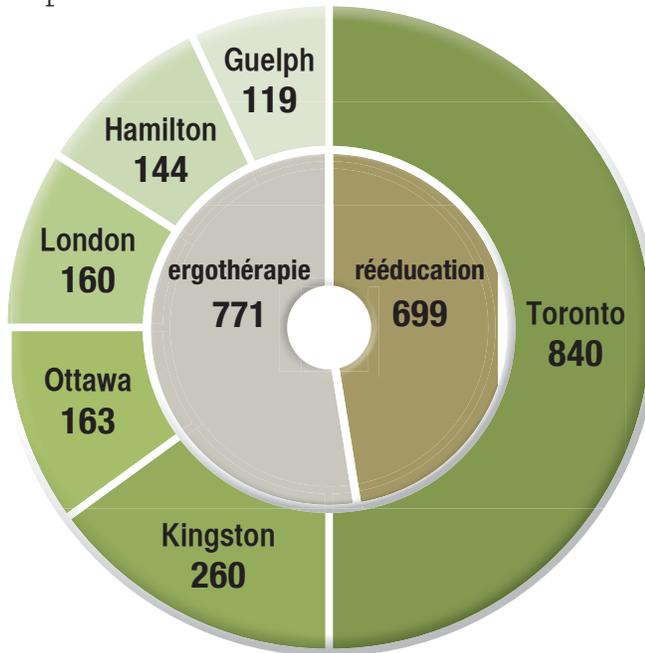
Les démarches de réadaptation à la vie civile auront toujours pour objectif premier de réduire la responsabilité de l'État à l'égard des anciens combattants. Des prêts préférentiels aux assurances, les programmes et projets en la matière visent à renforcer l'individualisme et l'auto-suffisance, alors même que ces attentes s'avèrent souvent difficiles à satisfaire (Morton et Wright, 1987).

La section professionnelle de la Commission est très sollicitée au début de l'année 1919, entre rééducation, service de convalescence et ergothérapie. Si la majeure partie du travail est accomplie dans la région de Toronto, la rééducation des anciens combattants est à l'ordre du jour dans toute la province.



Les programmes mis sur pied en janvier et en février 1919 se répartissent comme suit :

Toronto, 840; Kingston, 260; Ottawa, 163; London, 160; Hamilton, 144; Guelph, 119; 699 hommes bénéficient d'une rééducation et 771 convalescents participent aux cours d'ergothérapie.



Source : *The Globe*,
17 janvier et
12 février 1919

L'initiative de réintégration

Le gouvernement de l'Ontario met sur pied une initiative de réintégration, au titre de laquelle les soldats de retour du front reçoivent des subventions, des prêts garantis et des propriétés rurales, afin qu'ils puissent commencer une nouvelle vie productive. Naturellement, bon nombre de soldats blessés ne se sentent pas aptes, sur le plan physique ou émotionnel, à partir dans une région souvent plus reculée de la province pour s'initier aux travaux agricoles. L'un de ces programmes sera proposé dans la région de Kapuskasing, où les sols pauvres et la courte saison de croissance auront raison de la bonne volonté des anciens combattants.

Dans d'autres cas, la réintégration des anciens combattants se heurte à un féroce ressentiment, et même à des actes de sabotage, de la part de la communauté rurale alentour. L'un d'eux se souvient :

« À la fin de mon service, j'ai obtenu douze mois de formation aux travaux agricoles et la concession d'une ferme dans le cadre du programme de réintégration des anciens combattants. J'ai tout appris en six mois et j'ai pris possession de ma ferme dans le district de Parry Sound. J'ai été boycotté dès mon arrivée. Tout le monde pensait qu'on m'avait fait un cadeau en m'octroyant cette ferme dans le cadre de mon reclassement. Sachez que j'en avais pour 400 dollars de loyer par an, là-bas... On ne nous prenait pas du tout par la main... Ils ont boycotté notre élevage de bétail de race pure et sont allés jusqu'à voler certains animaux. Je suis resté huit ans et puis j'ai tout perdu. » (Read, 1978)

Retour vers les terres ancestrales

À cette époque, une grande partie, voire la majorité, de la population ontarienne entretient des relations étroites avec les îles Britanniques. Bon nombre d'anciens combattants désabusés expriment leur souhait de revenir sur les terres ancestrales, soit pour trouver un emploi, soit pour rejoindre leurs familles. La Commission d'aide aux anciens combattants contribue alors à faire accélérer le traitement de leurs demandes de passeport. En février 1919, le secrétaire de la Commission J. Warwick déclare au *Globe* :

« Nous sommes intervenus, car les soldats de retour du front semblaient constamment en proie à l'incertitude dans l'attente de la délivrance des passeports demandés. Outre la nervosité et l'appréhension, leurs ressources financières en souffraient. Toutefois, le

ministère nous a fait savoir que des dispositions ont été prises pour garantir que tous les soldats de retour du front obtiendront désormais leurs passeports pour la Grande-Bretagne dans un délai d'une semaine à compter du dépôt de la demande. »

Les besoins des enfants d'anciens combattants

Les orphelins d'anciens combattants et les enfants abandonnés constituent l'un des problèmes les plus urgents à régler pour la Commission pendant l'entre-deux-guerres. Les ravages combinés de la guerre et de la grippe ont laissé de nombreux enfants à leur triste sort, que leurs deux parents soient morts ou bien incapables de s'occuper d'eux. À la fin de la guerre, la Commission devient bien plus qu'une simple agence de placement temporaire pour les enfants sans abri ou privés des soins appropriés. Elle prend ainsi possession de l'ancien foyer pour enfants incurables, au 138 Avenue Road, et commence les rénovations en novembre 1918 (*The Globe*, 1918).

Les modifications législatives promulguées en 1920 octroient à la Commission tous les pouvoirs, devoirs et privilèges d'une société d'aide à l'enfance à l'égard des enfants d'anciens combattants ayant servi l'Ontario pendant la Première Guerre mondiale. En application de cette disposition, 584 enfants deviendront pupilles de la Commission et 600 autres seront pris en charge temporairement suite à une maladie dans la famille. La Commission ouvre cinq centres d'accueil à Toronto pour héberger ces enfants. Lorsqu'un enfant perçoit une pension, les fonds nécessaires à sa prise en

Les orphelins d'anciens combattants et les enfants abandonnés constituent l'un des problèmes les plus urgents à régler pour la Commission pendant l'entre-deux-guerres.

Orphelinat, rue Elgin, Ottawa, 1918



charge sont prélevés et les sommes restantes sont portées à son crédit jusqu'à son seizième anniversaire (*The Globe*, 1920). D'après un registre de la Commission, 171 enfants pris en charge sont adoptés dans les années 1920.

548 enfants deviennent pupilles de la Commission.

600 enfants sont pris en charge temporairement.

171 enfants sont adoptés.



Les tensions de l'après-guerre, qui se font sentir sur le plan social et économique, déstabilisent les familles. De nombreux soldats sont victimes d'un « traumatisme dû au bombardement », aujourd'hui connu sous le nom de syndrome de stress post-traumatique, et ont d'autres handicaps. En outre, en l'absence d'antibiotiques et de méthodes de contraception, l'espérance de vie des femmes est nettement plus courte qu'à notre époque. La Commission prend en charge les enfants maltraités et négligés issus des familles d'anciens combattants. Désespérés, certains parents acceptent que leurs enfants passent sous la tutelle permanente de la province. Dans certains cas, les enfants sont adoptés lorsque la mère décède pendant que le père purge une peine dans un établissement pénitentiaire. Dans une affaire de 1924, il est invoqué que « les enfants sont négligés depuis que leur mère est décédée et que leur père les a délaissés ». On recense un grand nombre de dossiers mentionnant l'abandon des maris par leurs épouses (sans qu'aucun motif ne soit précisé). Ces hommes ne parviennent alors pas à s'occuper de leurs enfants comme il convient.

Ces histoires sont poignantes. En 1921, la Commission intervient auprès d'une famille lorsque l'épouse d'un ancien combattant ainsi que leurs trois enfants, âgés d'un, six et huit ans, sont hospitalisés pour un problème de toxicomanie. Cet ancien combattant veut à tout prix obtenir de l'aide pour sa femme, et éviter que les enfants ne leur soient enlevés. Dépêché à leur domicile, un enquêteur de la Commission conclura que la mère a pris un cocktail de morphine et de laudanum pendant la majeure partie de sa vie adulte et qu'elle administre la même chose à ses enfants. Lorsqu'on les interrogera, les enfants déclareront : « Maman nous donnait des médicaments tous les jours. » (*The Globe*, 1921)

Dans la plupart des cas, la Commission s'efforcera d'offrir un soutien bienveillant aux enfants, et ce, bien après la fin de la Première Guerre mondiale.

Dans la plupart des cas, la Commission s'efforcera d'offrir un soutien bienveillant aux enfants, et ce, bien après la fin de la Première Guerre mondiale. Malheureusement, à cette époque et encore aujourd'hui, le système de placement en familles d'accueil présente d'importantes failles qui laissent les enfants à la merci des actes de négligence et des mauvais traitements. Nous possédons, par exemple, le témoignage oral d'une jeune fille séparée de sa fratrie et déplacée à plusieurs reprises. À l'âge de douze ans, elle est accueillie dans une ferme près de Chatham par un couple d'octogénaires et leur fils célibataire d'une quarantaine d'années (Raynsford, 1986). Elle se souvient :

« Je ne suis jamais allée à l'école là-bas; le couple était gentil avec moi et ne me donnait pas trop de corvées. Mais un jour, le fils m'a demandé d'aller chercher du foin au grenier. Après être montée à l'échelle, j'ai entendu quelqu'un grimper derrière moi, alors je me suis cachée à l'autre bout du grenier, puis je suis redescendue et il a fait de même. Il m'a pourchassée entre les meules de foin. Heureusement, je courais vite... J'ai vu une planche mal fixée dans la barrière et je me suis enfuie vers la maison en contournant la grange. Je ne suis

jamais retournée dans cette grange. J'adressais encore la parole au fils, mais en faisant bien attention de ne jamais rester seule avec lui. »

Le soutien de la Commission en faveur des enfants plus âgés

Lorsque les pupilles ont passé l'âge d'être placés, la Commission se charge d'organiser leur éducation et de leur trouver un emploi. Son personnel prend très au sérieux la mission d'aider ces jeunes dans leur transition vers l'âge adulte. C'est ce qui ressort du rapport annuel publié en 1959-1960 par le ministère de l'Aide sociale : « Bon nombre des filles se sont mariées et on dit que M. Seggie, qui reste un précieux membre du personnel de la Commission, s'est rendu dans toutes les églises de Toronto pour mener une mariée à l'autel. »

La Commission influera également sur la politique sociale en faveur de la jeunesse. En mai 1922, le commissaire A.W. Kaye décide de demander ouvertement au gouvernement provincial de relever à 18 ans, au lieu de 16, l'âge maximal prévu aux termes de la loi ontarienne intitulée *The Children's Protection Act*. Il affirme qu'un grand nombre d'adolescents plus âgés « tournent mal » durant cette période de transition vers l'âge viril. Il est encore possible, aux yeux de M. Kaye, de façonner ces jeunes hommes de façon positive, étant donné les effets négatifs du chômage et d'autres difficultés sociales (*The Globe*, 1922).

Un bol d'air pur

Dans les années 1920 germe l'idée de faire quitter la ville aux enfants, en particulier aux jeunes sans le sou, pour les emmener respirer le bon air de la campagne ontarienne. La Commission installe un camp à Port Stanley et le premier groupe, constitué de quinze familles (soit 47 personnes au total), sera accueilli en juillet 1920. C'est George Reid, président de la London Chamber of Commerce, qui offre ses terres au profit de cette initiative (*The Globe*, 1920).

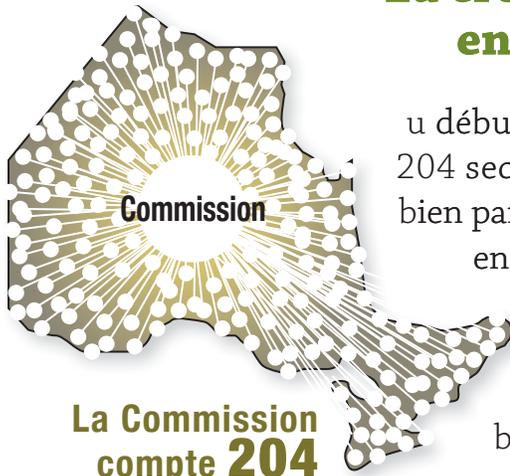
En 1922, Lillian Casselmann de Brockville écrit une chanson intitulée « His Smile » en hommage au prince de Galles. Tous les fonds récoltés sont reversés à la Commission. Les 100 ans d'histoire de la Commission sont marqués par les généreux dons reçus, qu'il s'agisse de terrains ou de ressources financières.

Pendant l'été 1924, la Commission prend les commandes de la ferme de la crête de Vimy (Vimy Ridge), située à seulement deux milles de Guelph. Elle y fait travailler des anciens combattants, dans l'espoir qu'ils atteignent l'auto-suffisance. Avec une superficie totale de 329 acres, une résidence principale, une conciergerie et un espace de camping, cette ferme offre également un magnifique lieu de villégiature pour les enfants pris en charge par la Commission.

Soixante filles et quarante garçons passeront l'été à la ferme cette année-là (*The Globe*, 1924). Les séjours sur ce site, ainsi qu'au Camp Bolton et à Bobcaygeon, sont axés sur les loisirs, l'exercice physique et les activités bénéfiques pour la santé.

Des enfants hébergés dans des centres d'accueil de la Commission passent l'été à la crête de Vimy, près de Guelph (Ontario).





La Commission compte 204 sections en activité dans la province au début de l'année 1920.

Source : *The Globe*, 1920

La croissance de la Commission et la mise en œuvre de son mandat

À la fin des années 1920, la Commission compte 204 sections. Ses actions sont en grande partie menées à bien par les comités locaux constitués de citoyennes et de bénévoles, à l'exception des grands centres qui emploient souvent des secrétaires à plein temps. Un centre d'accueil est également installé à London afin de servir les anciens combattants dans le besoin qui vivent dans l'Ouest de l'Ontario.

Dans ce climat de croissance, la Commission d'aide aux anciens combattants continue de voir des menaces peser sur son mandat et sur son existence. Le débat porte principalement sur l'évolution des besoins des anciens combattants, ainsi que sur les lourdes dettes et les gigantesques coûts de réadaptation découlant de la guerre. Une discussion qui fera grand bruit se tient en janvier 1920 à l'occasion d'une conférence réunissant la Commission, le ministère du Rétablissement civil des soldats, le ministère du Travail, la Repatriation League et le Fonds patriotique canadien. Il est décidé que tous les groupes doivent poursuivre leur travail au moins jusqu'au printemps, et que leur sort sera tranché à ce moment-là (*The Globe*, 1920).

Cette nouvelle incite alors les sections locales d'anciens combattants à soutenir publiquement la Commission. À Galt, par exemple, les membres mettront en avant l'importance du soutien offert par leur section aux anciens combattants sans emploi. Le sous-sol du Galt Memorial Hall sert de lieu de réunion aux anciens combattants, où les chômeurs peuvent se rassembler, se réchauffer et échanger pendant quelques heures (*The Globe*, 1921).

La revendication des pensions

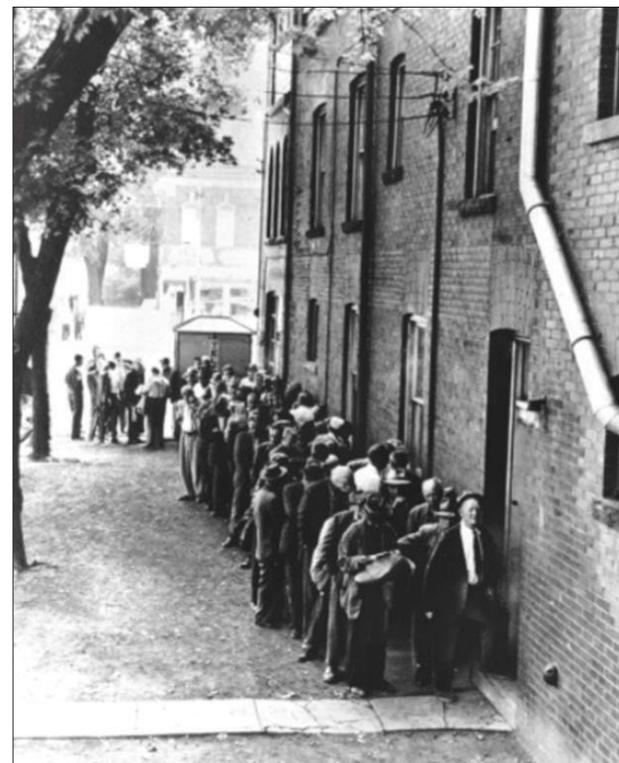
Les anciens combattants et leurs familles font de plus en plus appel à la Commission pour défendre leurs droits. Dans un courrier adressé au rédacteur en chef en 1921 et intitulé « To Him That Hath », la Commission est invitée à faire pression sur le gouvernement provincial afin d'obtenir davantage de soutien en faveur des anciens combattants et de leurs familles, sous la forme de primes d'assurance versées aux épouses et aux enfants d'anciens combattants sans protection. L'auteur considère la province comme « le corps qui s'inquiète de la santé de ses jeunes, de leur éducation, et de la qualité et des valeurs de notre citoyenneté en général » (*The Globe*, 1921).

La question des pensions reste sur le devant de la scène. De la fin de l'année 1923 à l'été 1924, 400 dossiers sont traités par le service des demandes relatives aux soins et aux régimes de retraite de la Commission, qui obtiendra plus de 200 000 dollars au profit des anciens combattants et des personnes à leur charge (*The Globe*, 1924).

En 1925, le personnel de la Commission compte 62 membres. Madame Gertrude Van Koughnet est nommée présidente à la fin de l'année 1926. Il est alors inhabituel de voir une femme occuper un poste de direction au sein d'un organisme d'anciens combattants d'un tel prestige. Elle s'est déjà distinguée par le passé en organisant l'envoi de colis aux soldats en 1914 et en œuvrant à l'expédition de denrées à l'étranger. En 1915, elle est nommée surintendante honoraire des colis aux soldats du Canada au sein du ministère du Rétablissement civil des soldats. En dépit des améliorations économiques

De la fin de l'année 1923 à l'été 1924, 400 dossiers sont traités par le service des demandes relatives aux soins et aux régimes de retraite de la Commission, qui obtiendra plus de 200 000 dollars au profit des anciens combattants et des personnes à leur charge.

File d'attente devant une soupe populaire à Toronto, 1934



Dans les années 1930, le chômage sévit dans tout le pays. En Ontario, plus de 20 p. 100 des personnes ayant qualité de travailleur sont sans emploi.

observées au milieu de la décennie, un grand nombre d'anciens combattants restent dans une situation délicate et les organismes d'aide sociale n'ont pas les moyens de leur venir en aide. Le *Globe* rend compte des efforts mis en œuvre par la Commission pour aider un ancien combattant sans emploi et vivant dans un grand dénuement en février 1925. Son ami se souvient que « la Commission d'aide aux anciens combattants a été le seul organisme à lui prêter main-forte... Il me faudrait toute une journée pour vous raconter les aventures qu'on a vécues par la suite. La Commission a dit qu'elle enverrait un enquêteur pour voir ce qu'elle pouvait faire au sujet du loyer, mais que nous devrions nous rendre à la Maison de l'Industrie pour le ravitaillement... Pour faire court, la Commission lui a donné un mois de loyer et je l'ai persuadé d'accepter l'autre moitié de la somme sous forme d'emprunt. »

Lors d'une conférence en mai 1927, les pensions impériales font l'objet d'une grande attention, car les anciens combattants invalides vieillissent prématurément. Les pensions de vieillesse sont instaurées au Canada en 1927, mais il faudra attendre 1930, à l'issue de plusieurs années d'efforts et d'intense lobbying, pour qu'un groupe d'anciens combattants dans le dénuement et âgés de plus de soixante ans commence à percevoir une pension fixe, à

Soupe populaire canadienne, 1931



hauteur de 20 dollars par mois pour un homme célibataire et de 40 dollars par mois pour un homme marié. Cette étape ancre un peu plus la conviction que les dépenses d'aide sociale ne sont pas une forme de charité, mais un droit des Ontariennes et des Ontariens.

La Crise de 1929

Dans les années 1930, le chômage sévit dans tout le pays. En Ontario, plus de 20 p. 100 des personnes ayant qualité de travailleur sont sans emploi et ce chiffre s'avère même supérieur dans certaines régions de la province. Les rapports annuels publiés par la Commission pendant cette décennie regorgent de récits évoquant les difficultés rencontrées par les anciens combattants. En voici un exemple :

« Un ancien combattant et sa famille composée de cinq jeunes enfants vivaient dans un petit chalet en exploitant un petit lopin de terre... Ils avaient subsisté les derniers mois presque uniquement grâce à ce qu'ils avaient réussi à faire pousser, ajoutant à cela un sac de farine, quelques conserves de lait achetées à l'automne précédent et les œufs pondus par 14 poules. Une aide a été fournie pour leur permettre de passer l'hiver. »
(Rapport annuel de la Commission, 1931-1932)

En cette période de marasme, le premier ministre Mitch Hepburn décide de réduire les services, les dépenses et le personnel dans la plupart des ministères. Il est au pouvoir en 1934 lorsque les deux centres d'accueil pour enfants encore tenus par la Commission sont fermés à brève échéance. Les pupilles restants sont placés dans des foyers d'accueil en attendant l'âge de leur majorité, sachant que le plus jeune ne l'atteindra qu'en 1945 (*Rapport annuel de la Commission, 1934-1935*).

Sans qu'elle y soit pour rien, la Commission fait l'objet d'un scandale mineur à la fin de l'année 1939. En effet, M. Arthur Smith, ancien combattant de la Première Guerre mondiale, est accusé de fraude pour avoir falsifié des chèques, prétendument

Membres de la Single Men's Unemployed Association se dirigeant vers l'Église unie de la rue Bathurst, Toronto, 1930



libellés par la Commission, à son profit (*The Globe and Mail*, 1939). Cette triste histoire peut être considérée comme révélatrice des effets persistants de la Crise de 1929.

La Commission et le Fonds de cantine de l'Ontario

La Commission est chargée de distribuer la part ontarienne du Fonds de cantine du Dominion, soit 900 000 dollars déboursés à l'origine par le gouvernement britannique. Système d'aide à la fois public et privé, ce fonds est alimenté principalement par les sommes issues de la vente de divers articles dans des cantines à l'étranger. Le Fonds de cantine de l'Ontario est rattaché au ministère de l'Aide sociale en 1931.

Il prend la forme d'une aide temporaire d'urgence au profit des anciens combattants ayant des ressources financières limitées pour cause de blessure ou de maladie. Il est géré par un groupe d'administrateurs, anciens combattants eux aussi. Les dossiers mettent en évidence la trame complexe des interactions entre les anciens combattants, leurs familles et la bureaucratie, lorsqu'il s'agit d'obtenir une aide financière. Ils illustrent également les graves problèmes sociaux, psychologiques et médicaux rencontrés par les anciens combattants.

Dans les années 1930, toujours aux prises avec les effets du traumatisme dû au bombardement, du gazage ou des blessures physiques, un grand nombre d'anciens combattants atteignent la quarantaine.

Jusqu'à cette époque, la Commission jouit d'une relative indépendance. Elle rend directement compte au procureur général et reçoit une subvention annuelle du gouvernement de l'Ontario. Sous la houlette du nouveau ministère de l'Aide sociale, la Commission est réunie avec huit autres ministères responsables des services sociaux (Raynsford, 1986).

Dans les années 1930, toujours aux prises avec les effets du traumatisme dû au bombardement, du gazage ou des blessures

physiques, un grand nombre d'anciens combattants atteignent la quarantaine. Certains ont trop de lésions pour effectuer les durs travaux typiques des programmes de réintégration. D'autres souffrent de troubles gastro-intestinaux liés à la guerre, et ont besoin d'argent supplémentaire pour suivre des régimes spéciaux. Le Fonds de cantine a pour vocation d'aider uniquement les anciens combattants rencontrant des problèmes financiers en rapport avec une maladie documentée. Un grand nombre de demandes sont rejetées, car les problèmes invoqués sont jugés en lien avec le chômage et non avec la maladie (Campbell, 2000).

Le Programme d'établissement sur des terres agricoles

Alors que la dépression s'éternise, la Commission d'aide aux anciens combattants lance le Programme d'établissement sur des terres agricoles à Barrie, au début de l'année 1937. Elle met ainsi des terres agricoles et des chalets à la disposition des familles pour leur permettre de vivre à moindre coût. Cette initiative est créée en réponse directe à la morosité économique de la décennie et vise à subventionner la transition vers l'auto-suffisance des anciens combattants. À l'origine, huit anciens combattants, leurs femmes et 44 enfants sont choisis pour cultiver des terres dans la région du canton d'Innisfil.

Les résultats sont généralement positifs, même si les commissaires pensent parfois que certains de ces anciens combattants ne travaillent pas assez dur. Une forme d'instabilité accompagne le chassé-croisé des différentes familles. Les problèmes d'irrigation sont une préoccupation continue, mais la récolte est bonne certaines années. En 1951, les terres sont vendues et les fonds sont réinvestis par

la Commission au profit du bien-être général des anciens combattants (Raynsford, 1986).

À l'aube d'une nouvelle guerre

***Malgré les défis
mettant son mandat
en péril pendant
l'entre-deux-guerres,
la Commission ne
cessera jamais d'aider
et de défendre les
anciens combattants.***

La Crise de 1929 laisse de profondes cicatrices dans la population ontarienne, et le spectre de la Seconde Guerre mondiale laisse augurer d'une nouvelle vague de souffrance et de tristesse. Malgré les défis mettant son mandat en péril pendant l'entre-deux-guerres, la Commission ne cessera jamais d'aider et de défendre les anciens combattants. Elle est alors bien placée pour poursuivre cette mission.

Cette période représente un tournant dans la réflexion socioéconomique, et la Commission participe à l'éclosion de cette nouvelle pensée. Désormais, la population attend du gouvernement qu'il se montre plus actif dans la vie de tous les jours qu'il ne l'a jamais été auparavant. La planification et l'intervention de l'État sont alors vues comme des instruments permettant d'atténuer les cycles d'expansion et de ralentissement inhérents au système économique. La graine qui donnera naissance aux politiques sociales bien plus coûteuses de l'après-guerre, visant à lutter contre la pauvreté des soldats et de la population civile, est déjà plantée.

LECTURES SUPPLÉMENTAIRES

Bothwell, Robert. *Une histoire du Canada*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2009.

Campbell, Lara. « “We who have wallowed in the mud of Flanders”: First World War Veterans, Unemployment and the Development of Social Welfare in Canada, 1929-1939 ». *Revue de la Société historique du Canada*, vol. 11.1 (2000) : 125-149.

Conrad, Margaret. *A Concise History of Canada*. Toronto : Oxford University Press, 2012.

Conrad, Margaret et Finkel, Alvin. *History of the Canadian Peoples: 1867 to the Present*, vol. 2 (5^e édition). Toronto : Pearson Education, 2008.

Heap, Ruby. « “Salvaging War’s Waste”: The University of Toronto and the ‘Physical Reconstruction’ of Disabled Soldiers during the First World War », in Montigny et Chambers, dir. *Ontario Since Confederation*. Toronto : University of Toronto Press, 2000.

Montigny, Edgar-André. « Families, Institutions, and the State in Late-Nineteenth-Century Ontario », in Montigny et Chambers, dir. *Ontario Since Confederation*. Toronto : University of Toronto Press, 2000.

Morton, Desmond. *A Short History of Canada*. Toronto : McClelland and Stewart, 2008.

Morton, Desmond et Wright, Glenn. *Winning the Second Battle: Canadian Veterans and the Return to Civilian Life, 1915-1930*. Toronto : University of Toronto Press, 1987.

Raynsford, Jeannette et William. *Silent Casualties: Veterans’ Families in the Aftermath of the Great War*. Madoc (Ontario) : Merribrae Press, 1986.

Read, Daphne. *The Great War and Canadian Society*. Toronto : New Hogtown Press, 1978.

Struthers, James. *The Limits of Affluence: Welfare in Ontario, 1920-70*. Toronto : University of Toronto Press, 1994.

Chapitre 4

La bataille continue : Seconde Guerre mondiale, 1939-1945

Sur les 11,5 millions d'habitants du Canada, 1,1 million sont enrôlés dans les forces armées pendant la Seconde Guerre mondiale.

Départ d'un membre du 110^e escadron (coopération d'armée) de l'Aviation royale du Canada pour servir à l'étranger, Ottawa (Ontario), 1940

Pour les anciens combattants de la Grande Guerre, voir éclater la Seconde Guerre mondiale une génération seulement après leur propre expérience doit s'apparenter à la plus horrible des répétitions de l'histoire. Mais à bien des égards, la Seconde Guerre mondiale n'est pas une guerre comme les autres. Il n'est pas difficile de convaincre une majorité d'Ontariens qu'il s'agit d'une guerre juste. Hitler, les nazis et leurs alliés sont perçus comme une menace à l'encontre du mode de vie canadien. Il ne s'agit plus simplement de prêter main-forte au « Vieux Continent », comme en 1914. Les Canadiens sont fiers de leurs propres forces armées nationales.

La médecine a fait d'immenses progrès depuis la Première Guerre, avec notamment l'arrivée d'antibiotiques pouvant sauver les soldats d'une plaie infectée ou leur épargner une amputation, sans parler de maladies de guerre comme la tuberculose et les infections vénériennes. De plus, le gouvernement se montre bien plus présent pour aider les anciens combattants

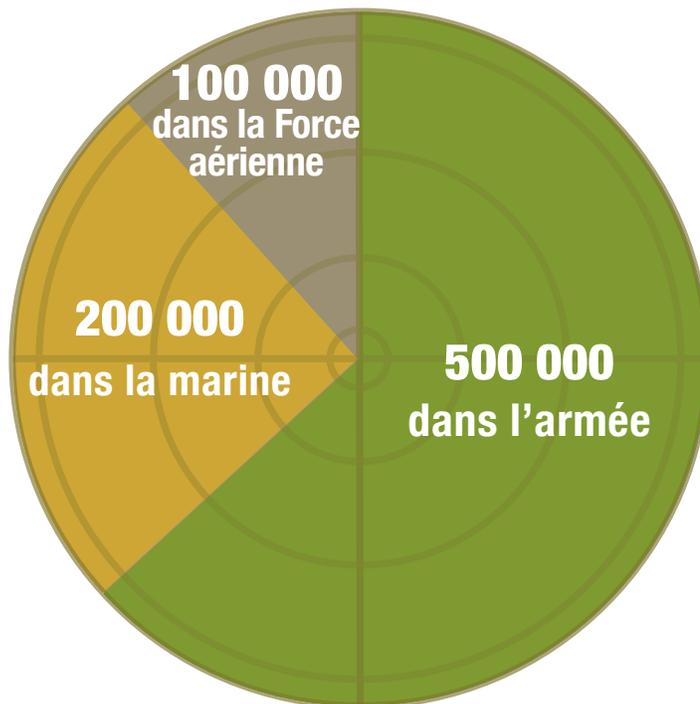


de retour au pays. Tous ces éléments se traduisent par une évolution du rôle de la Commission d'aide aux anciens combattants. Cette dernière ne cesse pourtant pas de soutenir les personnes dans le besoin : elle s'occupe encore de centaines de pupilles dans la fleur de l'âge et d'anciens combattants de la Grande Guerre vieillissants.

La force combattante canadienne

Sur les 11,5 millions d'habitants du Canada, 1,1 million sont enrôlés dans les forces armées pendant la Seconde Guerre mondiale. L'armée compte jusqu'à 500 000 membres, dont 15 000 femmes. Les effectifs de la Force aérienne totalisent presque 100 000, et ceux de la marine environ 200 000. À l'échelle mondiale il s'agit de chiffres importants, et en 1944, ils placent le Canada en troisième position au sein des alliés occidentaux en termes de personnel militaire (Bothwell, 2007). Environ 36 p. 100 de ces forces proviennent de l'Ontario.

Les négociations obligatoires de conventions collectives au début de 1944 profitent largement aux travailleurs ontariens, leur permettant de jouir de la prospérité qui fait suite au conflit.



La construction du filet de sécurité sociale

Bien plus qu'en 1914-1918, le gouvernement puise dans les ressources économiques du Canada pour répondre aux besoins de la guerre imminente. Des taxes aux taux drastiquement élevés frappent les plus riches. Après la Crise de 1929, le gouvernement a prolongé sa planification au-delà de cinq ans, généralement avec beaucoup de réussite. Les bénéfices des entreprises sont contrôlés pour les empêcher de tirer profit du conflit, effort largement mis en avant (Bothwell, 2007). Les négociations obligatoires de conventions collectives au début de 1944 profitent largement aux travailleurs ontariens, leur permettant de jouir de la prospérité qui fait suite au conflit.

L'assurance-chômage est introduite au Canada en 1940. C'est alors le premier programme national d'assurance sociale du pays. En se retrouvant au chômage, de nombreux Canadiens peuvent ainsi réclamer des prestations d'assurance-chômage au lieu de quémander l'aide du bureau local d'aide sociale. Beaucoup se trouvent toutefois exclus de ce système, notamment les pêcheurs, les agriculteurs, le personnel infirmier, les travailleurs domestiques ainsi que les travailleurs occasionnels ou à temps partiel. À cause de ces lacunes, la Commission joue encore un rôle important pour aider les anciens combattants ontariens.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens s'habituent au rationnement. Ils utilisent des coupons pour acheter des produits désignés par le gouvernement comme étant rares.



Le premier ministre Mitch Hepburn, sentant que le système d'aide sociale de la province souffrira de la mise en place de l'assurance-chômage, préside aux changements des

ministères des Affaires municipales et de l'Aide sociale. Ces ministères fonctionnaient en entités jumelles depuis 1935. Huit organismes connectés (notamment la Direction de l'aide à l'enfance et la Commission d'aide aux anciens combattants), des foyers de personnes âgées, les allocations maternelles, les pensions de vieillesse, les pensions destinées aux aveugles, les secours et l'administration ministérielle sont dorénavant chapeautés par un organisme unique (*The Globe and Mail*, 1940).

En 1943, *The Report on Social Security for Canada* (mieux connu sous le nom de rapport Marsh) trace les contours d'un système de sécurité sociale fondé sur le plein emploi. Ce document prône le recours à une assurance sociale par cotisation pour protéger les travailleurs contre une série de risques sur le revenu. Cette ambition s'inscrit dans la perspective d'un système public d'assurance-maladie universel. Si ce rapport frappe beaucoup d'esprits, il est trop radical pour le gouvernement fédéral d'alors, qui n'y donne pas de suite. Ces propositions seront donc adoptées plus lentement.

L'année 1944 voit l'adoption d'une loi sur les allocations familiales, le premier programme social « universel » du Canada, ouvert à toutes les familles, quel que soit leur revenu. Il s'agit d'une allocation mensuelle versée aux mères pour chaque enfant de moins de seize ans. Cette loi vise à inciter les femmes mariées à quitter le travail qu'elles ont pris en temps de guerre et à retrouver les tâches domestiques quand leur mari revient du front.

Prestations gouvernementales pour les anciens combattants de retour

À la fin de la guerre, on garantit aux anciens combattants le droit de retrouver leur ancien emploi ou un travail « tout aussi avantageux » auprès du même employeur. Ils peuvent fréquenter l'université ou bénéficier d'une formation professionnelle gratuitement.

Les différents paliers gouvernementaux sont bien mieux préparés au retour des combattants de la Seconde Guerre mondiale qu'ils ne l'étaient à l'issue de la première. Le soutien de l'État indique que ces anciens combattants sont moins marginalisés que ceux de la Grande Guerre, et ne sont plus perçus comme un risque menaçant la stabilité sociale (Keshen, 2006).

En 1941, le gouvernement fédéral annonce le paiement de pensions aux anciens combattants et de prestations en faveur des démobilisés bien plus généreuses que ce qui avait été consenti après la Grande Guerre. À la fin de la guerre, on garantit aux anciens combattants le droit de retrouver leur ancien emploi ou un travail « tout aussi avantageux » auprès du même employeur. Ils peuvent fréquenter l'université ou bénéficier d'une formation professionnelle gratuitement. Les emplois de la fonction publique doivent leur revenir en priorité. À leur retour, ces anciens combattants ont droit à l'assurance-chômage pendant un an, ainsi qu'à des prêts à bas taux pour créer une entreprise. Il s'agit d'avantages importants, témoignant d'un engagement bien plus fort auprès des anciens combattants, qui ont lutté pendant des décennies pour obtenir des droits ou des programmes similaires.

En 1942, en vertu de la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*, des prêts sont accordés aux anciens combattants souhaitant acheter une ferme à des fins commerciales ou pour leurs loisirs. Les avantages ne font que s'accumuler tout au long du conflit, et les promesses du gouvernement, assorties d'un budget initial de 750 millions de dollars, sont regroupées dans la Charte des anciens combattants en 1944 (Finkel, 2006).

Près des deux tiers des anciens combattants choisissent de ne pas saisir les occasions de poursuivre gratuitement leurs études ou de créer une petite entreprise, optant plutôt pour une somme d'argent. Un soldat canadien de retour après deux années de service dans l'hémisphère ouest et trois ans à l'étranger a droit à 720 dollars. Ce montant représente alors approximativement 40 p. 100 d'une année de salaire nette pour un travailleur civil de sexe masculin. De plus, cette somme s'accompagne d'un crédit de réinsertion de la même valeur pouvant servir à acheter, réparer, rénover ou meubler un domicile ou un petit commerce (Keshen, 2006).

**Paiement de
720 \$ = 40 %
d'une année de
salaire**



Pupilles de la Commission : une vie façonnée par la guerre

Une grande partie des centaines d'enfants que la Commission d'aide aux anciens combattants a fait adopter ou a placés dans des foyers temporaires et permanents participent à la Seconde Guerre mondiale, bien que leur nombre reste inconnu. L'un de ces jeunes sert dans le célèbre régiment appelé Black Watch, dit « Royal Highland Regiment » du Canada. Il sert en Hollande où il est blessé. À son retour, il travaille à Toronto où il reste célibataire, entretenant néanmoins une relation étroite avec sa mère d'accueil. Au décès de cette dernière, il hérite d'une partie de ses biens. Il meurt à son tour en 1984 dans l'aile des anciens combattants de l'Hôpital Sunnybrook (Raynsford, 1986).

L'un de ces jeunes sert dans le célèbre régiment appelé Black Watch, dit « Royal Highland Regiment » du Canada. Il sert en Hollande où il est blessé.

Un autre garçon est adopté par la famille d'accueil dans laquelle la Commission l'a placé, juste avant son engagement. Voici ce qu'il relate dans un entretien des années 1980 (Raynsford, 1986) :

« Quand la guerre est arrivée, je me suis engagé à 21 ans et je suis allé au bout de mon service... Entre

mes 17 et mes 21 ans, les York ont effectué les formalités concernant mon adoption, etc. et c'est là que j'ai découvert que j'étais né aux États-Unis. Mon père adoptif est mort pendant que j'étais à l'étranger. Il est mort des séquelles de la Première Guerre mondiale. Ma mère est décédée il y environ un an. Elle aurait eu 92 ans. Nous avons eu un long parcours ensemble, et nous vivions très près l'un de l'autre même quand je me suis marié et j'ai fondé ma propre famille. »

Joe, autre pupille de la Commission, rejoint les rangs de l'Armée canadienne en 1941 et survit à la campagne d'Italie (Raynsford, 1986) :

« J'ai encore été blessé et j'ai été fait prisonnier de guerre après la bataille de la crête de Coriano, tout près de Rimini. On m'a détenu au Stalag VII-A à Munich. J'étais alors inscrit parmi les disparus au combat. Je servais sous les ordres d'un major qui a ensuite reçu la Croix militaire à titre posthume. J'ai été touché par un tireur d'élite. J'étais dans la section des renseignements à la recherche de cartes, de codes, etc. À la fin de la guerre, on m'a libéré et je suis revenu au Canada en août 1945. Je suis retourné travailler chez Massey Ferguson comme soudeur et j'ai pris ma retraite 32 ans plus tard. »

Administration de
plasma à un blessé,
Hôpital général canadien
n° 15, Corps de santé
royal canadien,
El Harrouch (Algérie),
1943



La vie de Gladys, autre ancienne pupille, a été influencée différemment par la guerre. Contrairement à bon nombre de pupilles de la Commission d'aide aux anciens combattants, elle reste sous la garde de son père, du moins au départ, et lui rend visite alors qu'elle est prise en charge par la Commission. Il n'est alors pas rare que les membres de la Commission jouent un rôle informel d'« entremetteurs » pour les jeunes pupilles. En l'occurrence, Gladys sait très peu

de choses de son futur époux. Elle apprend par la suite qu'il n'avait jamais travaillé avant leur mariage. Sa famille doit faire appel à l'aide sociale au début des années 1930, bien qu'elle travaille avec sa belle-mère dans une maison de club d'étudiants en médecine. Elle se souvient (Raynsford, 1986) :

« Dix ans plus tard, en 1939, mon mari s'est subitement levé puis est parti. Il est allé rejoindre l'armée. Mes trois enfants et moi avons emménagé dans un deux-pièces à London. Puis je suis venue à Toronto où j'ai trouvé un travail dans une usine de guerre. J'ai rapidement pu acheter des meubles, par exemple des lits, une commode, une table et des chaises. Je gagnais bien ma vie en travaillant sept jours par semaine par quarts, et j'avais engagé une femme pour s'occuper de mes enfants. Bientôt j'ai pu leur construire un foyer. Mes enfants étaient toute ma vie, c'est moi qui en ai eu la garde quand mon mariage s'est soldé par un divorce. »

C'est la fin de près de 30 ans de soins prodigués aux orphelins et aux autres enfants d'anciens combattants de la Première Guerre mondiale. Une bonne partie de ce travail est resté dans l'ombre, mais n'en a pas moins été vital pour de nombreux individus.

La fin de la guerre coïncide avec la fin des relations formelles de la Commission avec ses pupilles, puisque la plus jeune d'entre elles fête alors ses 21 ans. C'est la fin de près de 30 ans de soins prodigués aux orphelins et aux autres enfants d'anciens combattants de la Première Guerre mondiale. Une bonne partie de ce travail est resté dans l'ombre, mais n'en a pas moins été vital pour de nombreux individus. L'expérience n'a pas été bonne pour tous, mais la Commission s'était lancée dans cette mission avec les meilleures intentions.

De nombreux anciens combattants reviennent de la guerre avec des incapacités physiques.

La paix et une relative prospérité à l'horizon

Les Canadiens commencent à se soucier d'un plan d'action national pour l'après-guerre peu après le début du conflit. Les



S'y ajoutent des milliers d'anciens combattants ontariens de la Seconde Guerre mondiale qui ont besoin de soutien à leur retour dans la province. Et seulement cinq ans plus tard, la guerre de Corée va produire une nouvelle vague d'anciens combattants nécessitant l'aide de la Commission.

Sur les 172 000 Canadiens blessés, 3 802 reviennent de la guerre amputés.

souvenirs de la Crise de 1929 et de la profonde récession qui a suivi la Première Guerre mondiale portent certains à croire que la fin de la guerre ouvrira une nouvelle ère difficile. Mais la planification économique du gouvernement pendant la guerre, notamment le contrôle des prix et le rationnement, aboutit à l'amélioration du niveau de vie du Canadien ordinaire (Conrad et Finkel, 2008).

Pour la Commission, les anciens combattants de la Grande Guerre et leurs familles restent une préoccupation, car le vieillissement complique une bonne partie des problèmes que les anciens soldats rencontrent du fait d'amputations, d'une exposition aux gaz, d'anciennes plaies de shrapnel, de troubles de la santé mentale ou de dépendances. S'y ajoutent des milliers d'anciens combattants ontariens de la Seconde Guerre mondiale qui ont besoin de soutien à leur retour dans la province. Et seulement cinq ans plus tard, la guerre de Corée va produire une nouvelle vague d'anciens combattants nécessitant l'aide de la Commission.

Même si, à tous les paliers, l'État s'est montré bien plus sensible aux besoins des anciens combattants à la fin de ce conflit, et même si l'Ontario est devenu la province la plus riche du Canada durant l'après-guerre, ces richesses n'ont

pas profité à tous. Une fois de plus, la Commission d'aide aux anciens combattants est présente pour combler les lacunes de la politique sociale.



LECTURES SUPPLÉMENTAIRES

Baskerville, Peter A. *Ontario: Image, Identity, and Power*. Toronto : Oxford University Press, 2002.

Bothwell, Robert. *Une histoire du Canada*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2009.

Conrad, Margaret et Finkel, Alvin. *History of the Canadian Peoples: 1867 to the Present*, vol. 2 (5^e édition). Toronto : Pearson Education, 2008.

Finkel, Alvin. *Social Policy and Practice in Canada: A History*. Waterloo : Wilfrid Laurier University Press, 2006.

Keshen, Jeffrey. « A New Beginning: “The Veteran’s Charter” », in Raymond B. Blake et Jeffrey A. Keshen, dir. *Social Fabric or Patchwork Quilt: The Development of Social Policy in Canada*. Peterborough : Broadview Press, 2006.

Raynsford, Jeannette et William. *Silent Casualties: Veterans’ Families in the Aftermath of the Great War*. Madoc (Ontario) : Merribrae Press, 1986.

Struthers, James. *No Fault of Their Own: Unemployment and the Canadian Welfare State, 1914-1941*. Toronto : University of Toronto Press, 1983.

Struthers, James. *The Limits of Affluence: Welfare in Ontario, 1920-70*. Toronto : University of Toronto Press, 1994.

Chapitre 5

Une ère prospère : la Commission dans l'après-guerre, 1946-1979

Contrairement à ce que craignaient beaucoup, la fin de la guerre ne se solde pas par un retour de la Grande Crise. Les Canadiens se sentent en confiance, tout auréolés d'avoir remporté une guerre juste, et la demande de biens et de services explose alors que les anciens combattants de retour au pays dépensent le pécule qui leur a été versé et leurs crédits de réinsertion pour acheter ou construire des maisons ou de petits commerces. Les plans d'économie et les autres restrictions du temps de guerre sont abandonnés. L'essence n'est plus rationnée, et les Canadiens sont libres de sillonner les routes. Grâce à des incitations fiscales, le gouvernement encourage les fabricants à convertir leurs usines à la

Chaîne de montage de l'usine Chrysler à Windsor, 1953



production civile, et le secteur le plus réactif à cet égard est celui de l'automobile. Les ventes redécollent dans tout le pays : 78 000 nouvelles voitures sont vendues en 1946 et 159 000 en 1947 (Bothwell, 2007).

De nombreux anciens combattants fréquentent l'université ou bénéficient d'une formation professionnelle, grâce aux subventions gouvernementales. Ils se marient et achètent des maisons dans les banlieues en pleine croissance de la province, faisant la

navette avec leur usine ou leur bureau. Les années 1940 et 1950 sont des périodes de plein emploi, ce qui signifie alors : plein emploi pour les hommes. En pratique, la proportion de femmes dans la population active augmente légèrement de 1941 à 1951, passant à 22 p. 100. Mais l'après-guerre a donné lieu à l'explosion démographique appelée « baby-boom », et la plupart des jeunes femmes restent à la maison pour s'occuper de familles qui comptent plus d'enfants que celles de la génération précédente.

Le nombre de femmes qui travaillent s'accroît constamment de la fin des années 1940 aux années 1970. Célibataires ou bien mariées, ces femmes occupent en général des emplois de « cols roses » traditionnels, notamment dans le domaine du secrétariat ou de la vente (Bothwell, 2007). Par ailleurs, elles sont toujours plus nombreuses à fréquenter des établissements postsecondaires avec l'extension du système des universités et des collèges dans les années 1950 et au début des années 1960. Les universités York, Trent, Laurentienne, Lakehead et Brock, pour ne citer qu'elles, sont parmi les nouveaux établissements créés dans la région, au moment où l'éducation postsecondaire de masse devient une priorité de la province.

Lors des élections de l'Ontario de 1943, les progressistes-conservateurs l'emportent de peu sur la Fédération du commonwealth coopératif (ou CCF, aujourd'hui connue sous le nom de Nouveau Parti démocratique). Les conservateurs demeureront au pouvoir pendant 42 années. À l'échelon fédéral, tant les libéraux que les conservateurs ont commencé à comprendre que pour s'assurer le soutien populaire, ils

Une mère donnant le bain à son enfant âgé de 3 ans dans la cuisine de leur appartement de quatre pièces, 1947



doivent reprendre les programmes les moins radicaux du CCF, en particulier les programmes sociaux et un certain degré de planification économique de l'État (Finkel, 2006).

Tout au long de l'après-guerre, le mouvement ouvrier met l'accent sur l'extension de la « citoyenneté industrielle » pour ses membres, à travers la négociation de conventions collectives. Ce mouvement fait pression sur les gouvernements provincial et fédéral pour l'adoption de nouveaux programmes sociaux universels en matière de santé, de logement, de retraite et d'éducation (Struthers, 1994).

L'expansion de la politique sociale des années 1950

Le début des années 1950 voit la mise en place d'une pension de vieillesse universelle à l'âge de 70 ans. Le texte correspondant remplace alors la loi de 1927 qui comprenait des examens des besoins intrusifs et très impopulaires. Une entente de partage des coûts permettant de verser une pension de vieillesse aux Canadiens âgés de 65 à 69 ans sur la base d'un examen des ressources est donc supprimée graduellement.

Employées de bureau,
1945



Les gouvernements d'alors ne font que combler les vastes lacunes du système de sécurité sociale du Canada, souvent en réponse à la mobilisation de groupes sociaux. À mesure que les pressions en faveur des réformes sociales se poursuivent,

le gouvernement fédéral d'après-guerre, dirigé par Louis St-Laurent, instaure des subventions pour le logement public et les hôpitaux fédéraux, et met en place des programmes d'aide aux personnes handicapées ou aveugles. Une modification à la *Loi sur les Indiens* en 1951 élargit la portée de la législation sociale de la province à des milliers d'individus.

Pour beaucoup, les années 1950 restent une décennie de prospérité généralisée. Des revenus en hausse et une croissance rapide donnent aux gouvernements les moyens de combattre la pauvreté. Cependant, la prospérité générale et l'influence de la guerre froide freinent l'élan en faveur d'une expérimentation plus poussée en matière de planification et de sécurité sociales. Par voie de conséquence, le niveau de vie des plus pauvres de la province décroche de plus en plus de celui de la population générale. Au cours de la décennie suivante, le grand public ne se montre que sporadiquement intéressé, au mieux, par la réforme du système d'aide sociale de l'Ontario (Struthers, 1994). Pour les anciens combattants toujours dans le besoin dans l'après-guerre, la Commission d'aide aux anciens combattants demeure donc une ressource importante.

Mais alors que la Grande Guerre n'est plus qu'un lointain souvenir, bon nombre de ses anciens combattants vivent encore dans le dénuement.

La Commission continue son travail auprès des anciens combattants de la Grande Guerre

Des séquelles de la Première Guerre mondiale, les gouvernements ont tiré des enseignements les amenant à mieux traiter les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. Mais alors que la Grande Guerre n'est plus qu'un lointain souvenir, bon nombre de ses anciens combattants vivent encore dans le dénuement. La Commission se fait alors remarquer par son travail avec d'autres organismes afin de satisfaire les besoins élémentaires comme la nourriture,

les lunettes, les prothèses dentaires, les paiements de loyer en urgence et le combustible de chauffage.

Par exemple, en 1946, la Commission collabore avec la Croix-Rouge et la Société nationale des sourds afin d'obtenir une aide auditive destinée à un ancien combattant de la Première Guerre mondiale. Interrogé sur ce que ce changement va signifier pour lui en retournant au travail l'après-midi, voici ce que répond cet ancien combattant :

« Non, cet après-midi je prends un train rue Yonge jusqu'aux limites de la ville, et de là un autre train aussi loin que possible dans la campagne pour écouter le chant des oiseaux. » (*The Globe and Mail*, 1946)

Un ancien combattant trouve du travail à Toronto, surmontant la perte de son œil et de sa main occasionnée lors d'un bombardement mené par des avions nazis sur sa base de l'ARC en Angleterre, avril 1945.

L'histoire de la Commission est liée à celle de nombreux autres organismes. Immédiatement après la guerre, le ministère des Affaires des anciens combattants et la Commission coopèrent souvent sur des questions importantes. En outre, les clients de la Commission reçoivent le soutien indéfectible de militants comme Maurice Searle, ancien combattant de la Force expéditionnaire du Canada et avocat de renom, qui défend le paiement de pensions. Searle cumule parfois les fonctions de médecin, d'avocat

et de détective pour obtenir des pensions et d'autres fonds au bénéfice des anciens combattants. Il réussit par exemple à obtenir le versement de 15 000 dollars de pensions à titre rétroactif pour un ancien combattant ontarien. En 1948, cela fait déjà plus de 28 ans qu'il se dévoue à la défense des soldats de l'Ontario (*The Globe and Mail*, 1948).

En 1953, le *Globe and Mail* signale qu'un ancien combattant de 77 ans appelé M. Edwards a été retrouvé allongé sur le dos



et presque mort de faim dans son appartement de Toronto. Il souffre de séquelles à long terme dues à l'exposition au gaz moutarde lors de la Première Guerre mondiale et aggravées par son travail comme chef préposé à la table à vapeur pendant l'essentiel de sa vie d'adulte. M. Edwards survit avec 40 dollars par mois. Voici ce qu'il raconte au journaliste :

« On peut manger pendant les deux premières semaines. Je ne dis pas qu'on mange bien, mais on mange. Du pain grillé et du thé au petit-déjeuner, ça coûte 20 cents. Je ne déjeune jamais. Et quelques saucisses le soir, pour 45 cents. Et après simplement : pain et thé, thé et pain, pain et thé. On mange ainsi deux semaines et puis il ne reste qu'à siffloter. » (*The Globe and Mail*, 1953).

Un enquêteur de la Commission, prévenu de cette situation, finira par intervenir. Il offre cinq dollars à M. Edwards pour le soutenir temporairement, puis défend sa cause afin d'obtenir les fonds nécessaires.

Financement et administration de la Commission dans l'après-guerre

Durant cette période, la Commission collabore très étroitement avec le Fonds de cantine de l'Ontario et le Comité ontarien de réadaptation. Les organismes commencent par partager un bureau en 1949, après que le ministre de l'Aide sociale William Goodfellow a proposé de regrouper la Commission et le Fonds de cantine. La fusion administrative de ces deux organismes est complètement mise en œuvre en 1950.

Dans l'après-guerre, la Commission reçoit à la fois une aide annuelle de la province et des revenus issus de plusieurs legs de biens immobiliers. Y figurent notamment le Fonds

« On peut manger pendant les deux premières semaines. Je ne dis pas qu'on mange bien, mais on mange. Du pain grillé et du thé au petit-déjeuner, ça coûte 20 cents. Je ne déjeune jamais. Et quelques saucisses le soir, pour 45 cents. Et après simplement : pain et thé, thé et pain, pain et thé. On mange ainsi deux semaines et puis il ne reste qu'à siffloter. »

– Ancien combattant de la Grande Guerre, 77 ans, en 1953

« J. B. Seggie, membre de la Commission depuis 1918, a toujours eu le sentiment qu'il était préférable de faire une erreur généreuse plutôt que de tourner le dos à un ancien combattant dans le besoin. »

The Globe and Mail

Hammond, de loin le plus important, le Fonds Mabel Kennedy et un legs de William Scott. Le Fonds Hammond, administré par la Commission depuis les années 1920, a toujours été placé avec prudence. Aussi pèse-t-il environ 197 000 dollars en 1953, ce qui en dollars de l'époque équivaut presque au legs original, bien que le fonds ait distribué près de l'équivalent de sa valeur de départ au fil des décennies. La solidité du fonds suscite des discussions quant à l'opportunité de l'utiliser pour les veuves de la guerre de Corée, et éventuellement à la suite d'autres conflits (*The Globe and Mail*, 1953).

Globalement, les legs immobiliers totalisent plus de 200 000 dollars en valeur nette. En 2015, cela équivaldrait environ à 1,7 million de dollars : en aucun cas un budget modeste. Ces fonds sont finalement épuisés dans les années 1970. On distingue un fil rouge dans l'histoire de la Commission, dont l'esprit transparaît dans un article du *Globe and Mail* paru en 1953 : « J. B. Seggie, membre de la Commission depuis 1918, a toujours eu le sentiment qu'il était préférable de faire une erreur généreuse plutôt que de tourner le dos à un ancien combattant dans le besoin. »

Des réfugiés hongrois arrivent dans la région d'Ottawa, 1956.

Le travail de la Commission avec les enfants hongrois

L'après-guerre verra la Commission s'impliquer à nouveau directement au service des enfants. Après l'insurrection hongroise contre les Soviétiques en 1956, de nombreuses personnes cherchent l'asile au Canada. Certains de ces réfugiés sont des enfants dont les deux parents ont disparu pendant ces événements. D'autres ne sont pas orphelins mais sont envoyés au Canada pour y être en sécurité. Comme la Commission a acquis de l'expérience en matière de placement d'enfants



d'anciens combattants dans l'entre-deux-guerres, c'est à elle qu'on fait appel pour administrer et organiser le placement temporaire de 50 à 75 de ces enfants, ainsi que de certains Hongrois adultes, dans des foyers ontariens.

Les Ontariens offrent un large éventail d'incitations pour que les réfugiés s'installent dans la province. La Fédération de l'agriculture de l'Ontario lance un appel dans toute la province afin de trouver un foyer à 700 personnes. L'Université de Toronto propose d'accueillir 250 étudiants en ingénierie et membres du personnel de l'Université de Sopron. Enfin, plusieurs communautés hongro-canadiennes du Sud de l'Ontario accueillent et soutiennent ces réfugiés (Papp, 1979-1980).

La réforme sociale des années 1960 et du début des années 1970

En 1964, la Fédération du travail de l'Ontario publie *Poverty in Ontario* (La pauvreté en Ontario), un rapport incisif qui contribue à encourager une « guerre contre la pauvreté » dans la province, en s'inspirant des efforts du président Lyndon B. Johnson aux États-Unis. De jeunes militants de la classe moyenne collaborent avec les pauvres pour influencer les différents paliers du gouvernement. Pour réagir à ce mouvement mais aussi pour conserver le soutien politique du Nouveau Parti démocratique, le gouvernement fédéral libéral de Lester B. Pearson préside à l'adoption de trois grands textes sociaux :

- Le Régime de pensions du Canada (1965) établit un régime de pensions national obligatoire par cotisation.
- Le Régime d'assistance publique du Canada (1966) regroupe la *Loi sur l'assurance-chômage* et la législation garantissant une aide sociale aux personnes qui ont un

handicap physique. Elle met également à disposition des fonds fédéraux pour aider les parents seuls et financer un éventail de services sociaux, notamment des services de garde d'enfants.

➔ Le régime d'assurance-maladie (1966) crée un système national d'assurance-maladie personnalisé.

Une enquête du Sénat révèle en 1969 qu'un Canadien sur quatre vit encore sous le seuil de pauvreté.



Dans les cinq ans qui suivent la mise en place du RPC, le Supplément de revenu garanti est ajouté au système national de manière à soutenir les personnes âgées qui vivent avec des ressources très faibles. L'âge d'admissibilité à la pension universelle est également abaissé à 65 ans. Prises ensemble, toutes ces réformes posent la dernière pierre de la version la plus avancée de l'édifice d'aide sociale canadien.

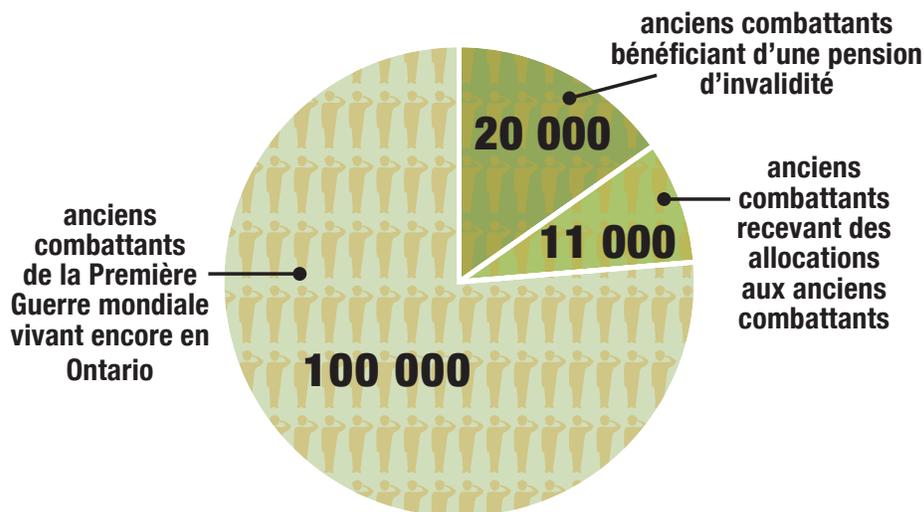
Malgré les progrès considérables réalisés au cours de cette décennie, une enquête du Sénat révèle en 1969 qu'un Canadien sur quatre vit encore sous le seuil de pauvreté. Près de deux millions de ces Canadiens sont des travailleurs pauvres, autrement dit des individus dont l'emploi ne produit pas un revenu suffisant pour sortir de la pauvreté. Cette statistique aide à combattre l'argument fréquent selon lequel les personnes pauvres sont naturellement paresseuses.

Le mouvement de progrès en matière de sécurité sociale au Canada atteint son paroxysme en 1971, avec la révision de la *Loi sur l'assurance-chômage*. Cette révision étend la portée du texte et élargit les règles d'admissibilité aux prestations proposées. Au milieu des années 1970, l'économie connaît un ralentissement. L'inflation s'accroît de manière soutenue, contrairement aux revenus du gouvernement, si bien que la dette s'alourdit. Parallèlement, l'État investit davantage en matière de santé, d'éducation et de services sociaux.

Certains réclament à cor et à cri des coupes drastiques dans les dépenses publiques. Une nouvelle idéologie émerge, délaissant des idées comme l'universalité des programmes sociaux pour privilégier la sélectivité et le ciblage. Les taxes et autres contrôles sur les activités des entreprises sont perçus comme des restrictions du libre échange, dont la suppression est censée résoudre les problèmes économiques au bénéfice de tous. Ces idées prendront de l'ampleur au fil des décennies suivantes.

Des changements structurels dans la Commission dans les années 1960 et au début des années 1970

En 1960, la *Soldiers' Aid Commission Act* renforce le mandat de la Commission ainsi que sa compétence législative. En 1961, environ 100 000 anciens combattants de la Première Guerre mondiale vivent encore en Ontario, avec une moyenne d'âge de 68 ans (*Encyclopédie du Canada*, 1977). Parmi eux, un peu moins de 20 000 bénéficient d'une pension d'invalidité, et plus de 11 000 reçoivent des allocations aux anciens combattants, destinées aux anciens combattants de la Force expéditionnaire du Canada de plus de 60 ans. Ces



allocations sont aussi accessibles aux anciens combattants de moins de 60 ans qui sont dans l'incapacité de travailler (Raynsford, 1986).

À la fin des années 1960, la Commission évolue pour intégrer le ministère des Services sociaux et des Services à la famille (aujourd'hui ministère des Services sociaux et communautaires). Les financements restants des fonds Hammond et Mabel Kennedy continuent d'être distribués aux anciens combattants et aux veuves de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée, à laquelle le Canada participe entre 1950 et 1953.

À cette époque, les commissaires constituent principalement un groupe de militaires âgés jouissant de contacts au sein du gouvernement et des forces armées. Ils mobilisent le moindre de leur contact disposant d'une influence politique pour peser dans la balance.

La Commission sur la sellette

L'année 1975 est une date pivot pour le gouvernement de l'Ontario, qui affiche son premier déficit important depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le premier ministre William Davis fait appel à l'ancien vérificateur général du Canada Maxwell Henderson, qui rédige un rapport donnant lieu à une période de maîtrise des coûts. Dans ce document, Henderson place sévèrement la Commission dans un groupe de programmes et de services qui ont « survécu à leur utilité » et suggère son démantèlement (Henderson et coll., 1975).

Un avis juridique émanant du ministère des Services sociaux et communautaires en 1978 suggère de transférer l'ensemble des biens de la Commission au trésorier provincial. Le trésorier aurait ainsi la possibilité de soutenir les anciens combattants et leurs familles par le truchement de la Direction des prestations provinciales et par le biais de comptes « à fins déterminées ». Ce transfert aurait également concerné les fonds immobiliers Kathleen Hammond et William Scott.

Mais le ton du rapport Henderson laisse alors peu d'espoir de salut à la Commission. Toute tentative de la faire évoluer ou de la transférer est perçue comme une menace contre son indépendance et comme une tentative de la soumettre au gouvernement, où elle serait absorbée et finirait par disparaître.

Les commissaires de la Commission craignent pour l'avenir de l'organisme. À cette époque, les commissaires constituent principalement un groupe de militaires âgés jouissant de contacts au sein du gouvernement et des forces armées. Ils mobilisent le moindre de leur contact disposant d'une influence politique pour peser dans la balance.

C'est ainsi que la Commission poursuivra ses travaux.

Épuisement du Fonds de cantine

Le Fonds de cantine de l'Ontario finit par complètement vider ses caisses en 1976, après plus de cinq décennies au service des anciens combattants de la province. La Commission avait administré le Fonds pendant plus de 25 ans, mais le solde de 269 dollars est alors formellement intégré au budget de la Commission. Le Fonds de cantine de l'Ontario a aidé des milliers d'anciens combattants pendant ces cinquante ans, et constitué l'une des principales ressources financières d'aide sociale aux anciens combattants du XX^e siècle dans la province.

Vers la fin des années 1970, la Commission d'aide aux anciens combattants se trouve dans une situation financière relativement saine. En juin 1978, elle détient

Membres canadiens de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU) à la frontière entre l'Égypte et Israël, 1962



Les 35 années qui suivent sont marquées par les défis et les incertitudes que ne cesse d'affronter la Commission. Autant de problèmes auxquels les commissaires et le personnel de la Commission d'aide aux anciens combattants s'attaquent de front.

encore un peu plus de 80 000 dollars de liquidités dans son compte d'épargne, soit plus que ses besoins annuels. Des vérificateurs recommandent que ces fonds soient placés dans des titres à faible risque afin d'en tirer le maximum de revenus, ce qui est fait.

Les 35 années qui suivent sont marquées par les défis et les incertitudes que ne cesse d'affronter la Commission. Autant de problèmes auxquels les commissaires et le personnel de la Commission d'aide aux anciens combattants s'attaquent de front.

LECTURES SUPPLÉMENTAIRES

Baskerville, Peter A. *Ontario: Image, Identity, and Power*. Toronto : Oxford University Press, 2002.

Bothwell, Robert. *Une histoire du Canada*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2009.

Finkel, Alvin. *Social Policy and Practice in Canada: A History*. Waterloo : Wilfrid Laurier University Press, 2006.

Henderson, Maxwell et coll. *The Report of the Special Program Review*. Toronto : Imprimeur de la Reine, novembre 1975 (p. 360-361).

Papp, Susan M. « Hungarians in Ontario », *Polyphony: The Bulletin of the Multicultural History Society of Ontario*, 1979-1980, vol. 2, n° 2-3.

Raynsford, Jeannette et William. *Silent Casualties: Veterans' Families in the Aftermath of the Great War*. Madoc (Ontario) : Merribrae Press, 1986.

Struthers, James. *The Limits of Affluence: Welfare in Ontario, 1920-70*. Toronto : University of Toronto Press, 1994.

Chapitre 6

État des lieux : la Commission d'aujourd'hui, 1980-2015

La Commission d'aide aux anciens combattants, comme l'ensemble des organismes publics d'aide sociale, doit relever son lot de défis au cours des 35 dernières années. En vertu de « l'accord » conclu entre le Parti libéral et le NPD en 1985, un programme de dépenses sociales est mis en œuvre et s'accompagne d'une hausse des prestations d'aide sociale et d'invalidité tout au long des années 1980 et au début des années 1990. Sur cette même période, toutefois, le gouvernement progressiste-conservateur fédéral réduit massivement les paiements de transfert provinciaux, en particulier à destination de l'Ontario.

Face aux pressions incitant à la rationalisation des programmes, l'existence de la Commission est menacée en interne à la fin des années 1980. Seule l'intervention du commissaire James W. Smith auprès du trésorier de l'époque, Robert Nixon, permettra d'éviter sa disparition. En effet, M. Nixon connaît l'importance de la Commission d'aide aux anciens combattants : son père, Harry Nixon, a brièvement occupé le poste de premier ministre de l'Ontario dans les années 1940.

En 1990, Bob Rae et le NPD viennent d'accéder au pouvoir quand une profonde récession s'installe en Ontario. Le

secteur manufacturier perd des milliers d'emplois et le taux de chômage de la province dépasse les 10 p. 100 pendant plusieurs années consécutives. La fiscalité est également très lourde. Tous ces facteurs, associés aux baisses et aux restrictions incessantes des paiements de transfert à l'échelon fédéral, placent le gouvernement Rae dans une position difficile. En réponse, ce dernier instaure un *Contrat social* qui se traduira par des coupes budgétaires drastiques et des licenciements massifs dans le secteur public.

À cette époque, la Commission fait de nouveau l'objet d'une surveillance renforcée, mais elle passera au travers des coupes internes successives. Son salut viendra du fait qu'elle est régie par une législation propre, empêchant sa disparition silencieuse. De fait, l'abrogation de son mandat nécessiterait la présentation d'un projet de loi.

La victoire du Parti libéral lors de l'élection fédérale de 1993 ne vient pas arranger la situation, l'Ontario assistant encore à la réduction importante des paiements de transfert fédéraux. En 1995, le Parti conservateur de Mike Harris remporte les élections en Ontario. Sa « Révolution du Bon Sens » allège la fiscalité et réduit les programmes d'aide sociale. Les administrations municipales sont fusionnées et un grand nombre de coûts sociaux pèsent désormais sur les villes. En 1996, un groupe d'étude du gouvernement réalise un examen de tous les organismes, conseils et commissions de l'Ontario. Cette fois encore, la Commission d'aide aux anciens combattants évite le couperet. Le groupe d'étude reconnaît son utilité et sa valeur, mais prévoit de renouveler son examen dans cinq ans.

En 2001, les procès-verbaux des commissaires reflètent une nouvelle politique restrictive imposée par le gouvernement provincial, en vertu de laquelle « les fonds résiduels [...] sont

déduits de la subvention octroyée l'année suivante » (procès-verbal de la Commission, mai 2001).

Au début du nouveau millénaire, le gouvernement Eves appelle à l'examen de dizaines de commissions de l'Ontario, dont la Commission d'aide aux anciens combattants qui fait l'objet des conclusions suivantes :

« Les décisions relatives à l'octroi d'aides semblent parfois prises dans un souci de restriction, en lien avec l'incertitude ressentie quant à la poursuite du financement par le gouvernement. La Commission s'est volontairement efforcée de rester discrète. Il apparaît que toutes les autres ressources doivent être étudiées avant de faire appel à la Commission et qu'une quelconque tentative de publicité au-delà de la sphère des partenaires de financement pourrait conduire à une demande de prestation impossible à satisfaire avec les ressources disponibles. » (Cornish & Associates, 2002)

Le rapport Cornish souligne la haute estime accordée à la Commission par la Légion royale canadienne, qui lui attribue une note de 9 sur 10 en ce qui concerne la réalisation de son mandat visant à répondre aux besoins des anciens combattants, en particulier des veuves percevant de faibles revenus et dont les besoins augmentent en vieillissant (Cornish & Associates, 2002).

La Commission de nos jours

Malgré ces défis, les commissaires et leurs collaborateurs continuent de faire preuve d'un dévouement et d'un professionnalisme à toute épreuve. Patricia Rollox, l'actuelle adjointe des

Clifford J. Williams, commissaire auprès de la Commission, lors du 75^e anniversaire du ministère des Services sociaux et communautaires, 2005



opérations de la Commission, qualifie les commissaires d'« uniques » :

« Chacun d'eux a sa propre particularité qui le rend unique, mais ils rendent tous un service inestimable à la province, aux anciens combattants et à ce ministère. C'est un travail de cœur, car aucun d'eux ne perçoit de rémunération. Les voir manifester autant de joie et d'enthousiasme, encore à leur âge, lorsqu'ils viennent à nos réunions mensuelles pour discuter des différentes demandes et déterminer jusqu'où ils peuvent pousser la générosité... Je ne changerais cette facette de mon travail pour rien au monde. »

« C'est un travail de cœur, car aucun d'eux ne perçoit de rémunération. Les voir manifester autant de joie et d'enthousiasme, encore à leur âge, lorsqu'ils viennent à nos réunions mensuelles pour discuter des différentes demandes et déterminer jusqu'où ils peuvent pousser la générosité... Je ne changerais cette facette de mon travail pour rien au monde. »

– Patricia Rollox,
adjointe des
opérations
de la Commission

La Commission d'aide aux anciens combattants connaît une relative stabilité depuis 2003, son importance étant bien établie au sein du ministère des Services sociaux et communautaires. Ces dernières années, les importants efforts mis en œuvre par les deux parties ont renforcé la relation entre la Commission et le gouvernement provincial, et ainsi permis aux commissaires et à l'ensemble du personnel de se concentrer davantage sur les besoins des anciens combattants.

La Commission compte au maximum sept commissaires bénévoles recevant chacun l'appui d'un collaborateur ou d'une collaboratrice. Le président de la Commission est nommé par le ministre des Services sociaux et communautaires.

La Commission continue d'offrir une aide financière aux anciens combattants ontariens dans le besoin qui ont servi à l'étranger, ainsi qu'aux personnes survivantes qui sont à leur charge et qui résident dans la province. En 2006, le mandat de la Commission est officiellement élargi pour inclure les anciens combattants ayant servi exclusivement sur le territoire canadien. Abordée dès la Première Guerre mondiale,

cette question revient sur le devant de la scène à plusieurs reprises dès lors que les enquêteurs et les commissaires octroient des fonds aux soldats blessés ou inaptes à servir à l'étranger pour d'autres motifs.

Les demandes d'aide peuvent être transmises par le biais de la Légion royale canadienne (Direction provinciale de l'Ontario), d'Anciens Combattants Canada et de la Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada. Les agents des bureaux d'Anciens Combattants Canada en Ontario passent en revue les demandes, puis orientent certains dossiers vers la Commission une fois par mois. Depuis 2015, les commissaires peuvent accorder jusqu'à 2 000 dollars par demande. Les fonds annuels versés tournent aux alentours de 200 000 dollars, soit un coût minime pour la province.

L'aide est fournie en une seule fois, sur une période de 24 mois, pour résoudre un problème spécifique lorsque toutes les autres ressources ont été épuisées. (Par la suite, les anciens combattants ou leurs familles peuvent déposer à nouveau une demande concernant un autre problème.) Des subventions peuvent être accordées pour aider au paiement de produits liés à la santé, de lunettes ou d'appareils dentaires; de réparations à domicile, de factures (eau, électricité, loyer), de frais de déménagement ou de mobilier; et d'appareils et accessoires fonctionnels comme les aides auditives. La Commission n'est pas en mesure de subventionner les besoins permanents consécutifs à des revenus insuffisants. Dans les faits, ce sont souvent les événements de la vie comme les chutes liées à la vieillesse, les maladies soudaines ou l'éclatement involontaire d'une famille qui donnent lieu à des demandes, les personnes concernées n'ayant alors pas les ressources adaptées pour vivre.

Les organismes d'anciens combattants pratiquent beaucoup

Les organismes d'anciens combattants pratiquent beaucoup le réseautage afin d'optimiser l'aide offerte aux auteurs de demande admissibles. Ces réseaux, formels ou informels, font partie intégrante du système de prestation des aides depuis 100 ans.

le réseautage afin d'optimiser l'aide offerte aux auteurs de demande admissibles. Ces réseaux, formels ou informels, font partie intégrante du système de prestation des aides depuis 100 ans. Au cours des deux dernières décennies, des organismes comme la Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada (créée en 1934) travaillent main dans la main avec la Commission.

L'expertise collective des commissaires est également capitale. Nombre d'entre eux ayant servi au sein d'autres organismes d'anciens combattants et à divers échelons gouvernementaux, ils peuvent souvent dénicher des occasions de financement supplémentaires, comme les pensions non réclamées par les veuves des anciens combattants et les personnes qui sont à leur charge. James W. Smith, qui exercera les fonctions de président de la Commission jusqu'à son décès au début de l'année 2015, expose les choses ainsi :

L'ancien président J. W. Smith et la députée provinciale Madeleine Meilleur (alors ministre des Services sociaux et communautaires) signant un protocole d'entente entre la Commission et le MSSC, 2007

« Et Al [le commissaire Alfred H.L. Harris] les a poussées à faire la demande. Elles reçoivent ainsi une pension à laquelle elles ont droit, sans le savoir. Leurs époux ne les ont jamais mises au courant. Ils s'occupaient de tout et après leur décès, elles se sont retrouvées en difficulté.

C'est incroyable : Al repère immédiatement ce genre de choses, tout comme John [le commissaire John Stapleton]. Moi, je n'y connais rien. Je suis si fier qu'ils soient là pour mettre le doigt dessus. »



Profonde gratitude et regain d'espoir

Les témoignages de gratitude sont nombreux parmi les centaines de lettres reçues par la Commission pendant un siècle. En 2003, une habitante de London, en Ontario, est reconnaissante d'avoir retrouvé une certaine mobilité. Elle écrit : « Après des années à rester pratiquement confinée chez moi, je pourrai enfin avoir une vie raisonnablement active et je vous remercie encore une fois de votre aide... Ce scooter me procure un merveilleux sentiment de liberté et c'est un grand soulagement d'avoir pu rembourser hier mon emprunt bancaire. Vous avez fait le bonheur d'une vieille dame. »

La Commission observe au quotidien les effets de son travail. Comme le souligne l'adjointe des opérations de la



Premier rang :
les commissaires
Al Harris, Colin Rowe
et John Stapleton

Rang arrière :
le commissaire
William Earle Thomas,
la ministre des
Services sociaux et
communautaires
Helena Jaczek et
le commissaire
Homer Brooks

Commission, Patricia Rollox :

« Ils sont si nombreux à se trouver dans une situation désespérée. Cela fait partie des belles actions accomplies par la Commission. Surtout que la plupart de nos clients ont 85-90 ans, voire 99 ans. Nous avons même eu des personnes âgées de 101 ans. Elles traversent une crise, elles ont besoin d'aide et nous sommes en mesure de les épauler. »

« “Un jour, je ferai en sorte de vous rembourser”. J’ai dû lui expliquer que nous n’attendions aucun remboursement : “Aider est notre mission, nous sommes là pour ça.” »

Certaines attitudes séculaires restent ancrées, comme la stigmatisation entourant toutes les démarches d'aide sociale. Par conséquent, la discrétion et la confidentialité font partie des préoccupations de nombreux auteurs de demande. Comme le remarque Patricia Rollox : « On nous dit souvent “Je ne veux pas que ma demande soit portée à l'attention de la Légion. Je ne veux pas qu'ils sachent que je suis dans le besoin. Je ne veux pas avoir l'air de demander quoi que ce soit”. » Cette réflexion ne remet pas en cause le travail inestimable de la Légion, mais révèle plutôt les préjugés à l'encontre des personnes qui ont besoin d'une aide publique.

Selon Patricia Rollox, la gratitude exprimée est parfois écrasante sur le plan émotionnel. Il y a également de la tristesse de ne pas avoir pu en faire plus, malgré les espoirs de ceux qui ont croisé le chemin de la Commission pendant un siècle. Elle se souvient de cette conversation avec la veuve d'un ancien combattant :

« Lorsque je lui ai téléphoné, voici l'une des premières choses qu'elle m'a dites, à travers ses larmes : “Un jour, je ferai en sorte de vous rembourser”. J’ai dû lui expliquer que nous n’attendions aucun remboursement : “Aider est notre mission, nous sommes là pour ça.” »

Parce que la Commission d'aide aux anciens combattants de l'Ontario a été créée pour payer notre dette envers les anciens combattants dans le besoin.

LECTURES SUPPLÉMENTAIRES

Baskerville, Peter A. *Ontario: Image, Identity, and Power*. Toronto : Oxford University Press, 2002.

Bothwell, Robert. *Une histoire du Canada*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2009.

Conrad, Margaret. *A Concise History of Canada*. Toronto : Cambridge University Press, 2012.

Cornish, D. & Associates. *Soldiers' Aid Commission: Review and Recommendations*. Toronto : D. Cornish & Associates, 2002.

Finkel, Alvin. *Social Policy and Practice in Canada: A History*. Waterloo : Wilfrid Laurier University Press, 2006.

Gouvernement de l'Ontario, ministère des Services sociaux et communautaires. Agency, Board and Commission Review Reporting Form 9, décembre 2004.

Park, Jungwee. *Profil des Forces canadiennes*. Statistique Canada, 2008. N° de catalogue 75-001-X.



Médailles pour service durant la Seconde Guerre mondiale

RÉFÉRENCES PHOTOGRAPHIQUES :

AVT	Archives de la Ville de Toronto
AN	Archives nationales des États-Unis
BAC	Bibliothèque et Archives Canada
GC	Gouvernement du Canada
MDN	Ministère de la Défense nationale du Canada

Introduction:

Page xiv : AVT, fonds 200, série 372, sous-série 32, pièce 320

Chapitre 1 :

Page 2 : AVT, fonds 200, série 372, sous-série 32, pièce 246

Page 3 : Andrew Merrilees/BAC – pièce 12736

Chapitre 2 :

Page 8 : MDN/BAC/PA-002082

Page 9 : MDN/BAC/PA-022997

Page 12 : William James Topley/BAC/PA-009082

Page 14 : MDN/BAC/PA-00199

Page 18 : MDN/BAC/PA-000324

Page 19 : MDN/BAC/PA-006049

Chapitre 3 :

Page 20 : fonds 1244, pièce 30302

Page 22 : BAC/C-020595

Page 25 : William James Topley/BAC/PA-028130

Page 29 : Photographies tirées du film *Visit of Canadian War Orphans to Vimy Ridge: The Orphans of Vimy Ridge*, numéro de pièce (ISN) : 279822

Page 31 : AVT/fonds 1244, pièce 1683

Page 32 : BAC/PA-168131

Page 33 : *Toronto Star*/BAC/C-029397

Chapitre 4 :

Page 38: MDN/BAC/PA-063838

Page 40 : Coupons de rationnement

Page 44 : Lieutenant Frederick Whitcombe/MDN/BAC/PA-141311

Page 45 : Anciens Combattants Canada

Page 46 : Collection d'archives George Metcalf/CWM 19810649-029

Chapitre 5 :

Page 48 : Photothèque/BAC/PA-205816

Page 49 : Chris Lund/Office national du film du Canada. Photothèque. BAC/PA-205817

Page 50 : BAC/pièce 11073

Page 52 : BAC/pièce 11356

Page 54 : Fonds Andrews-Newton Photographers/Archives de la Ville d'Ottawa/MG393-AN-047473-001

Page 59 : MDN/BAC/PA-122737

Histoire de la Commission

La Commission d'aide aux anciens combattants est créée par décret en 1915 et reçoit la sanction royale le 27 avril 1916, tandis que la Première Guerre mondiale fait rage et que les soldats canadiens reviennent des horreurs des combats en ayant grandement besoin de soutien social.

La Commission est conçue comme un bureau de service visant à faciliter la réadaptation des anciens combattants, leur rééducation et leur réintégration sur le marché du travail. Bien vite, elle se trouve également sollicitée pour soutenir leurs familles, apporter de l'aide aux veuves des anciens combattants et s'occuper des enfants orphelins et abandonnés. Elle s'emploie aussi à défendre leurs droits et leurs intérêts, jouant un rôle de premier plan dans la revendication des pensions.

La Commission poursuit ses travaux sous des formes en constante évolution jusqu'à nos jours. Elle reçoit aujourd'hui son autorité de la *Soldiers' Aid Commission Amendment Act* de 1970. L'année 2015 marque le centenaire de la Commission, et ce livre retrace son siècle d'existence au service des anciens combattants et de leurs familles.

James Onusko écrit des articles sur la politique canadienne, l'histoire de l'enfance, l'histoire orale et l'histoire du Canada en général. Il a remporté plusieurs bourses et distinctions au cours de sa carrière universitaire, dont la Bourse de la reine Elizabeth II et une Bourse d'études supérieures de l'Ontario. Il a obtenu un doctorat en études canadiennes de l'Université Trent en 2014. Sa thèse de doctorat, qui examine les banlieues canadiennes d'après-guerre à travers le prisme de l'enfance et de l'adolescence, sera publiée sous forme de livre au début de 2016. Il enseigne actuellement l'histoire et les études sur le genre et la condition féminine à l'Université Trent, à Peterborough, en Ontario. Il vit à Peterborough avec sa femme et ses deux enfants.

John Stapleton occupe le poste de commissaire à la Commission d'aide aux anciens combattants de l'Ontario depuis 2003. Il a travaillé pendant 28 ans pour le ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario et les ministères qui l'ont précédé, dans les domaines des politiques et des opérations relatives à l'aide sociale. Au début de sa carrière, il a été conseiller principal en politiques auprès du Comité d'examen de l'aide sociale. Plus récemment, il a contribué à la mise en œuvre de la Prestation nationale pour enfants. Auteur de nombreux articles publiés dans les médias locaux et nationaux, il donne un cours très prisé sur les politiques publiques destiné aux intervenants communautaires. Il est membre de la Fondation Metcalf.

Commission d'aide aux anciens combattants de l'Ontario : 100 ans d'aide aux anciens combattants
dans le besoin 1915-2015